Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Commune de Bais (Ille-et-Vilaine)

Bais «Le Frêne»
Diagnostic archéologique

sous la direction de
Dominique Pouille

Avec des collaborations de
Pierre Poilpré
Pierrick Leblanc
Vincent Pommier
Frédéric Boumier
Arnaud Desfonds
Françoise Labaune-Jean
Théophane Nicolas

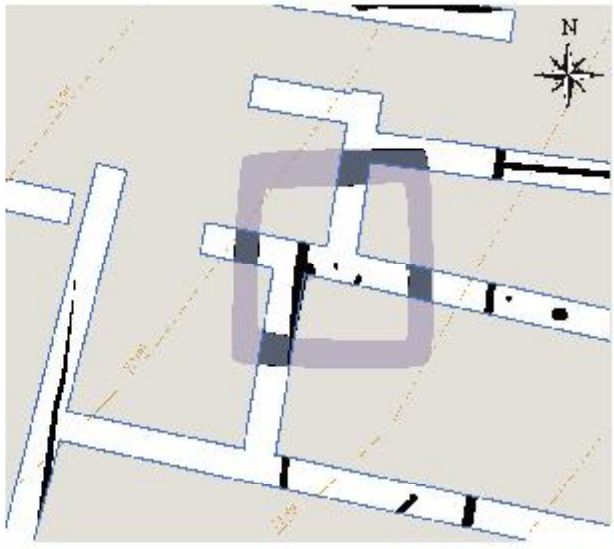

Inrap Grand-Ouest
Juillet 2011

Sommaire

I Données administratives techniques et scientifiques
p.3 Fiche signalétique
p.4 Thésaurus
p.5 Générique de l'opération
p.6 Notice scientifique
II Résultats
p.9 I.1 Circonstances de l'opération
p.9 I.2 Le contexte géographique, géologique et archéologique du site.
p.11 I.3 Stratégie et méthodes mises en œuvre
p.15 2. L'occupation archéologique
p.15 2.1 Les témoignages d'occupation pré et protohistoriques
p.19 2.2 Le parcellaire antique
p.19 2.3 Le parcellaire médiéval
p.22 2.4 Le parcellaire moderne et contemporain
p.22 2.5 Une fosse d'extraction moderne ?
p.22 2.6 Des vestiges de construction récente
p.22 3. Conclusion
p.23 Table des figures et bibliographie
p.24 III Annexes

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche Signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille et Vilaine

Commune
Bais

Adresse ou lieu-dit
Le Fresne

Codes

Code INSEE
35238 014

Numéro de dossier Patriarche

Numéro de l'entité archéologique

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

X : 329650
Y : 341400
z : 68 à 77 m NGF

Références cadastrales

Commune Bais

Année 1980

Parcelles ZP9, H649 et 1310

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain
Ville de Bais

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2010/039 en date du 12/03/2010
Numéro de l'opération
DA 05017801

Numéro de l'arrêté de désignation

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Ville de Bais

Nature de l'aménagement
Projet de lotissement communal

Opérateur d'archéologie
Inrap

Responsable scientifique de l'opération

Pouille Dominique

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
37577 Cesson-Sévigné

MOTS CLÉS DES THESAURUS

Chronologie :

- ☐ Paléolithique
  - ☐ inférieur
  - ☐ moyen
  - ☐ supérieur
  - ☐ Mésolithique et Épipaléolithique
- ☐ Néolithique
  - ☐ ancien
  - ☐ moyen
  - ☐ récent
  - ☐ Chalcolithique
- ☐ Protohistoire
- ☐ ☐ Age du Bronze
  - ☐ ancien
  - ☐ moyen
  - ☐ récent
- ☐ Age du Fer
  - ☐ Hallstatt (premier âge du Fer)
  - ☐ La Tène (second âge du fer)

- ■ Antiquité romaine (gallo-romain)
  - ☐ République romaine
  - ☐ Empire romain
    - ☐ Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - ☐ Bas-Empire (de 285 à 476)
- ■ Époque médiévale
  - ☐ haut Moyen Age
  - ☐ Moyen Âge
  - ☐ bas Moyen Age
- ■ Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
  - ☐ Ère industrielle

Sujets et thèmes :

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ■ Urbanisme
- ☐ Maison
- ■ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithe

- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile : atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanat
- ☐ Autre

	Nb	Mobilier
☐		Industrie lithique
☐		Industrie osseuse
☐		Céramique
☐		Restes végétaux
☐		Faune
☐		Flore
☐		Objet métallique
☐		Arme
☐		Outil
☐		Parure
☐		Habillement
☐		Trésor
☐		Monnaie
☐		Verre
☐		Mosaïque
☐		Peinture
☐		Sculpture
☐		Inscription
☐		Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acq. des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration
- ☐ Autre

GENERIQUE DE L'OPERATION

Intervenants scientifiques :
SRA : Anne Villard, conservateur en charge du dossier
INRAP : D. Pouille, Responsable scientifique
M. Baillieu Adjoint scientifique et technique

Intervenants administratifs :
DRAC de Bretagne , SRA : S. Deschamps, Conservateur régional de l'archéologie
INRAP interrégion Grand Ouest, G. Aguesse, Directeur interrégional

Aménageur : Commune de Bais

Financement : redevance
Organigramme de l'équipe scientifique :
Responsable d'opération : Pouille Dominique
Technicien : Poilpré Pierre
Topographe : Leblanc Pierrick, Pommier Vincent, Boumier Frederic
Dessinateur : Desfonds Arnaud
Céramologue : Labaune Françoise, Nicolas Théophane

Intervenants techniques:
Terrassements mécaniques entreprise Beaussire Carentan (50)

-

Notice scientifique

La prescription de diagnostic est motivée ici par l'existence d'un environnement archéologique riche. Des découvertes anciennes et nombreuses sont à signaler , notamment une nécropole du haut-Moyen-Age ainsi que les vestiges d'un domaine antique dans les terrains situés immédiatement à l'ouest de ceux-ci (diagnostic en 2006 fouille en 2009/2010). Un diagnostic mené dans les parcelles situées immédiatement au sud en 2007 a également révélé la présence de vestiges antiques et de l'Age du Fer. Enfin une nécropole antique à incinération a été fouillée en 2009 dans les terrains situés juste au sud-est du projet. L'élément principal à retenir ici est la présence d'un enclos funéraire protohistorique situé dans l'angle nord-est de l'emprise diagnostiquée. Quelques anomalies (dont notamment une fosse) situées dans le même secteur indiquent une occupation ancienne des lieux, toutefois celle-ci ne paraît pas être dense ou a en grande partie disparu suite aux labours.

Ce diagnostic fournit également une contribution importante pour la compréhension de l'évolution du paysage antique dans ce secteur en apportant des informations permettant de préciser le dossier de la fouille du Bourg-Saint-Père.

II. Résultats

I. Introduction

I.1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

La mairie de Bais a saisi le Service Régional de l'Archéologie par courrier daté du 5 février 2010 afin de demander la mise en place d'un diagnostic archéologique dans les parcelle ZP9, H649 et H1310 au lieu dit le Fresne. Cette emprise de 58619,89m2 située dans un environnement archéologique sensible fait l'objet d'un projet de construction d'un lotissement communal.

I.2 LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, GEOLOGIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DU SITE.

Bais est une petite commune située dans la partie est du département d'Ille-et-Vilaine, à 15km au sud de Vitré et 6km au nord de Visseiche. La parcelle à diagnostiquer se situe à 350m au nord-ouest de l'église, au lieu dit-le Fresne **fig.1**.

L'ensemble du terrain faisant l'objet de nos investigations est en pente douce vers l'est une dénivellation de 10m peut être observée entre ses deux extrémités situées à 450m l'une de l'autre. L'épaisseur de terre végétale est variable en fonction des emplacements, la moyenne se situant aux alentours de 0,50m. Dans certains secteurs, comme en partie centrale, la couverture de terre végétale assez peu épaisse repose directement sur un substrat composé de schiste altéré plus ou moins mêlé de blocs que quartz. Ce substrat est assez variable sur toute la zone concernée puisque à certains emplacements les altérites cèdent la place à de l'argile d'altération du socle rocheux hydromorphe présentant de nombreuses tâches et auréoles dues à des phénomènes de dégradation différentiée du substrat. Sa lecture est donc rendue assez difficile puisque bon nombre d'anomalies perçues au décapage ne se sont finalement révélées être que des phénomènes naturels.

Le niveau d'apparition des faits fossoyés est la plupart du temps situés immédiatement au contact de la couche de labour. Peu importante à l'ouest et au centre, dans la partie nord-est la couverture limoneuse plus épaisse (en moyenne 0,55m) a parfois protégé les vestiges des atteintes portées par les engins agricoles.

Le substrat est majoritairement constitué d'argile d'altération du socle rocheux, celui-ci devient de plus en plus hydromorphe à mesure que l'on s'approche de l'extrémité est de la parcelle. La lecture du sol y est alors particulièrement malaisée, le comblement des structures fossoyées se distinguant à peine de l'encaissant.

On se situe ici immédiatement à l'est d'une parcelle récemment fouillée, qui a révélée la présence d'un ensemble de vestiges antiques correspondant à un domaine ayant évolué de la fin de la Tène finale au IVe s. de notre-ère (le Boulanger 2006, Pouille 2011) et juste au nord d'une nécropole à incinération fouillée en 2009 (Pouille 2008, Texier 2010).

Sur la parcelle H740/41 située au sud du diagnostic, à hauteur de la salle de sport des vestiges de maçonneries probablement antiques ont également été observées par un habitant de Bais féru

Localisation de l'opération

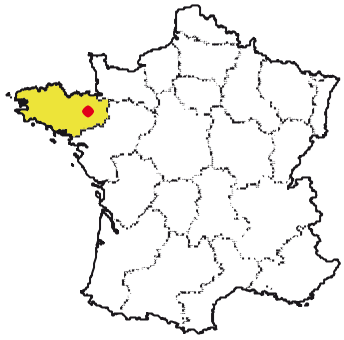

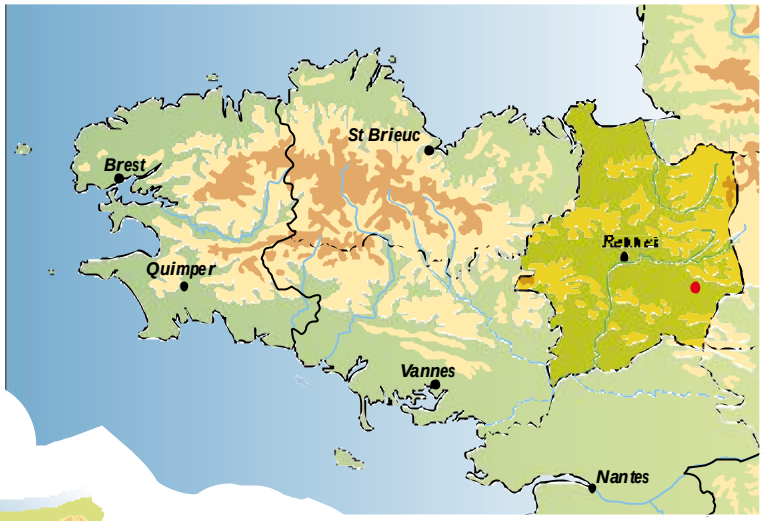

Bretagne
Ille-et-Vilaine
Bais
Le Frêne / Les Rochettes
Section et parcelle(s)
ZP 9 , H 649 , 1310

X : 329650
Y : 341300
Z : de 67.50 m à 77 m NGF

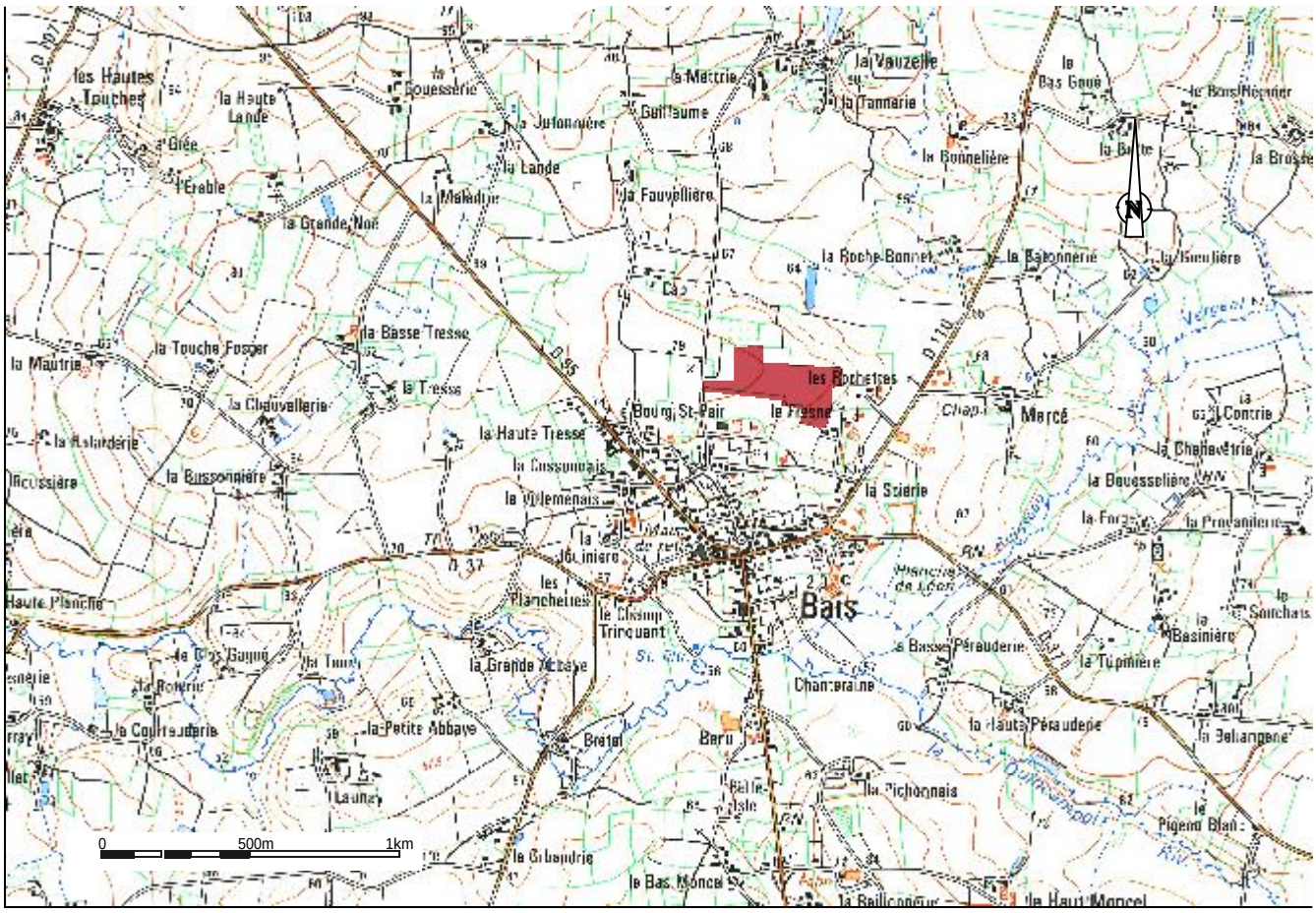

Figure 1 : Implantation du diagnostic sur fond I.G.N. au 1/25 000e.

d'archéologie : Gilbert Chesnel. En 2003, dans la parcelle ZP8, qui a d'ailleurs fait l'objet d'un diagnostic en 2007, à l'occasion du redressement du fossé bordant la route, cette même personne a pu observer une fosse ayant livré du matériel céramique antique à cette occasion une bague en or a également été découverte. Enfin le diagnostic précédemment mentionné mené dans la parcelle ZP8, ainsi que la fouille du bassin tampon lié à la construction du lotissement du bourg Saint-Père effectuée en 2009/2010 ont révélé la présence de vestiges protohistoriques et antiques.

Ces observations sont complétées par un semis d'indices récoltés ça et là dans les parcelles environnantes. On mentionnera notamment la découverte à la proche périphérie du site de quelques objets tels qu'une monnaie de Constantin II (337-340), un fragment de fibule en bronze ou encore un élément de Vénus anadyomène de type *Rextugénos* (Meuret 1993, p. 184). Non loin de là au sud-est est située la nécropole du haut-Moyen-Age fouillée en 1987 (Guigon, Bardel 1989), tandis qu'à 300m au nord, au lieu-dit Cap un dépôt monétaire des VII-VIIIe s. a été découvert en 1905 (Meuret 1993, p. 269).

I.3 STRATÉGIE ET MÉTHODES MISES EN ŒUVRE

La méthodologie mise en œuvre pour ce diagnostic est restée classique.

Les sondages ont été réalisés systématiquement sur l'ensemble de l'emprise, en ayant pour objectifs la reconnaissance, l'échantillonnage et le relevé des structures rencontrées. Ils ont été effectués à l'aide d'une pelle rétro à chenilles munie d'un godet lisse de 3,00 m de large.

Au total 95 tranchées et 1 vignette couvrant une surface totale de 2832m2 ont été ouvertes **fig. 3-5**. Une mini-pelle a été utilisée pour la réalisation de quelques sondages et de certaines vérifications dans les fossés. Les surfaces étudiées ici correspondent à 5% de la surface du projet.

Les tranchées ont été pratiquées sur une largeur de godet et une longueur moyenne de 18 m, suivant un maillage en quinconce. Dans certains secteurs ces tranchées ont été prolongées sur de longues distances afin de mieux cerner les éventuels indices d'occupation.

En cas de découverte de vestiges archéologiques lors du diagnostic, un élargissement des sondages positifs a été pratiqué, afin d'appréhender au mieux les structures rencontrées et de pouvoir évaluer leur densité et leur stratigraphie. Les sondages positifs et les structures archéologiques découvertes dans ceux-ci ont fait l'objet d'un relevé systématique précis par un topographe et d'un échantillonnage suffisant afin de permettre leur interprétation et leur datation. Les sondages et tranchées ont été ensuite systématiquement rebouchés. Les structures fragiles mises en évidence ici (Un petit enclos funéraire protohistorique et quelques fosses) ont été recouvertes de géotextile afin de permettre un décapage plus facile dans le cas d'une éventuelle fouille à venir.

Figure 2 : Contexte archéologique de l'opération.

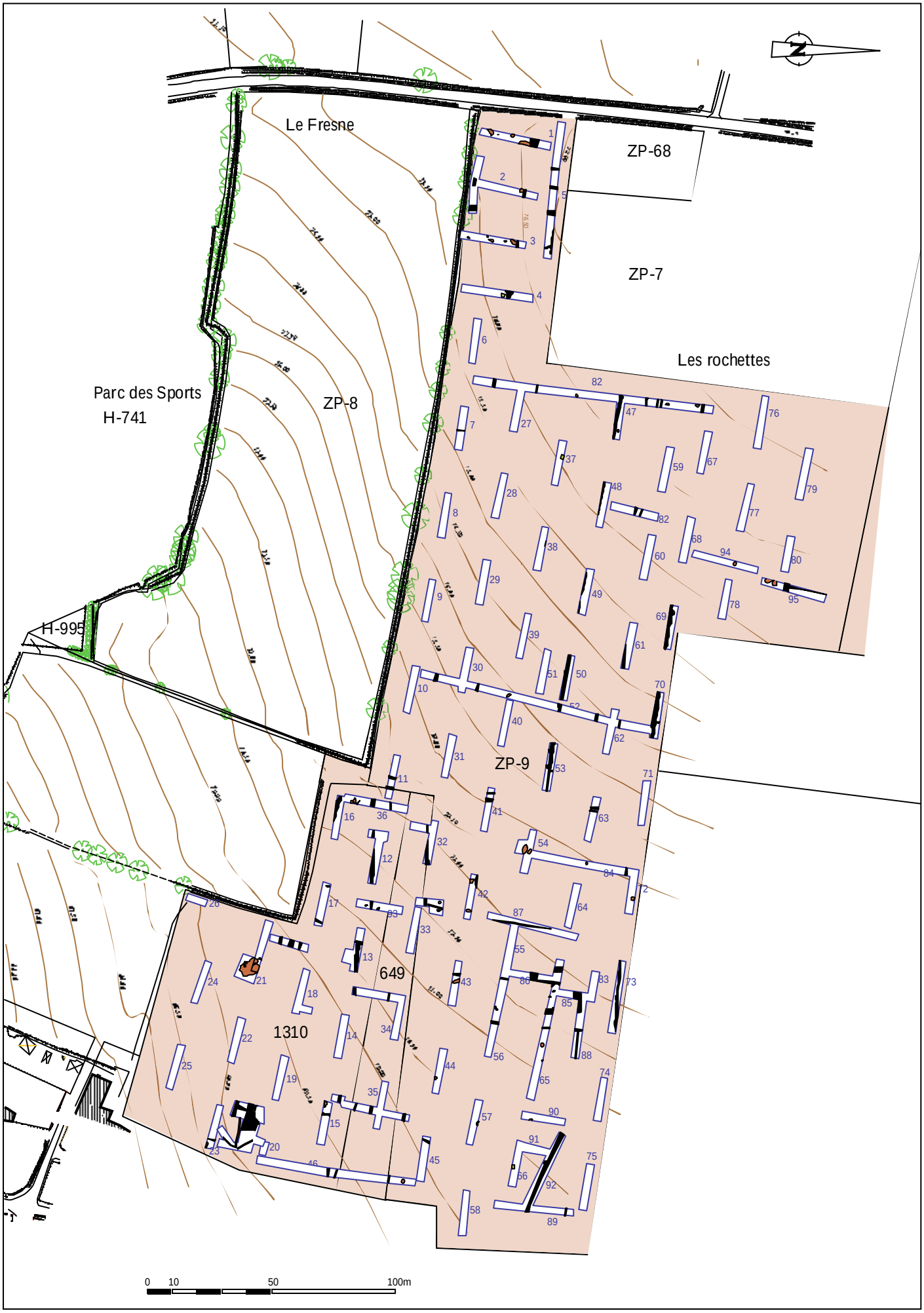

Figure 3 : Implantation des tranchées de sondage et emprise du diagnostic sur le cadastre actuel.

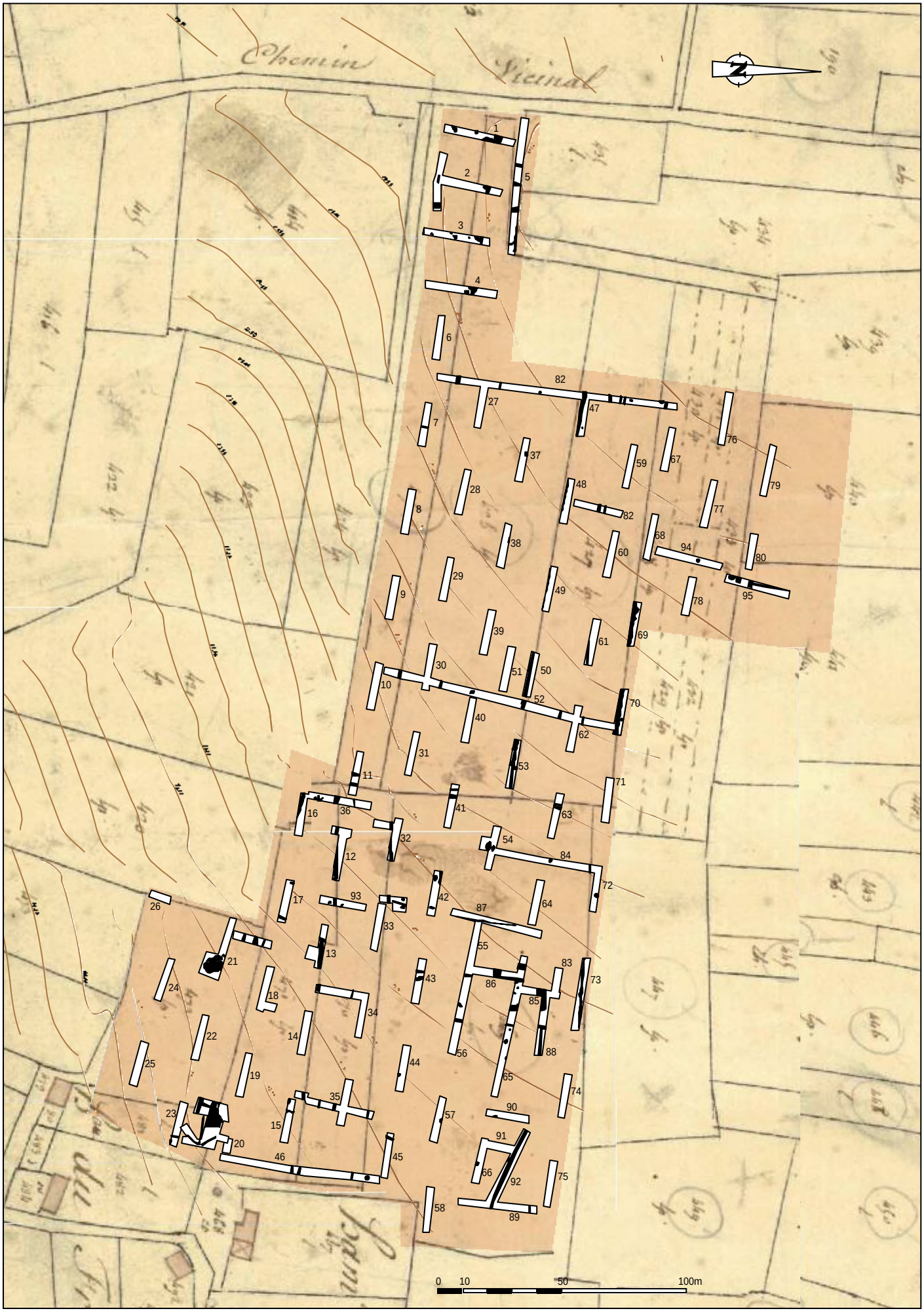

Figure 4 : Implantation des tranchées de sondage et emprise du diagnostic sur le cadastre napoléonien.

Figure 5 : Plan général des faits archéologiques sur le cadastre actuel.

2. L'occupation archéologique

2.1 Les témoignages d'occupation pré et protohistoriques

2.1.1 Un enclos funéraire de la Tène ancienne

Dans le ¼ nord-est de la parcelle, au niveau des tranchées **TR55, 65, 85, 86**, des vestiges d'occupation ancienne des lieux ont été mis en évidence.

L'élément principal est un petit enclos fossoyé quadrangulaire de 19 par 21m de côté délimitant une surface carrée de 14,50m. La surface circonscrite est ceinturée par un fossé **F65001** mesurant entre 2,00m et 3,20m à l'ouverture selon les côtés pour une profondeur conservée comprise entre 0,60m et 1,00m .

Sur le côté ouest et le côté nord de l'enclos, deux sondages ont été entrepris dans ce fossé à la mini-pelle équipée d'un godet lisse de 1,60m. Le comblement du creusement, un limon brun très fin et homogène parfois mêlé de petites plaquettes de schiste ne révélant quasiment aucune stratification n'a livré que très peu de mobilier archéologique **fig.6 et 6bis**. Seuls quelques rares tessons de céramique ont pu être isolés (voir étude du mobilier).

A l'intérieur de l'espace délimité par le fossé, 3 anomalies (**F85001, 65003, 65006**) dont deux correspondent assurément à des fosses, ont été repérées.

En accord avec le service régional de l'archéologie **F65003** et **F85001** ont été partiellement sondées.

F65003 paraît correspondre à une fosse ovalaire de 0,70m de large pour une longueur minimale de 1,00m. L'une des extrémités de celle-ci étant située au sud en dehors de la tranchée, sa longueur totale n'est pas connue. Le sondage mené dans **F65003** a révélé une profondeur ne dépassant pas 0,20m. Le comblement principal du creusement est atypique et constitué par un limon brun homogène ne contenant aucun mobilier. La partie inférieure est occupée par une fine pellicule plus grisâtre contenant quelques micro-particules de charbon de bois. Ceci ne permet guère de préciser la nature et la datation de cette fosse. On peut néanmoins supposer qu'elle est liée à l'enclos fossoyé.

F85001 est un creusement qui a malheureusement été largement amputé à l'ouest par le passage d'un fossé parcellaire moderne. Sa limite sud n'est pas connue puisqu'elle se situe en dehors de la tranchée. Dans le comblement du fossé **F65002** qui a coupé cette fosse les restes d'un vase en position « basculée », contenant quelques très petits fragments d'ossements calcinés, ont été retrouvés **fig.6bis**. Ce vase provient visiblement de la fosse **F85001**. Ce dernier se situait selon toute vraisemblance au niveau de la paroi du fossé **F65002** il a par la suite basculé dans son comblement lors de son abandon. Dans le cas présent seuls les restes du vase et de son contenu ont été prélevés. La fosse étant déjà largement perturbée par le tracé du fossé nous avons jugé préférable de préserver son intégrité dans l'optique d'une fouille éventuelle.

Tr 65 - F 001 ouest

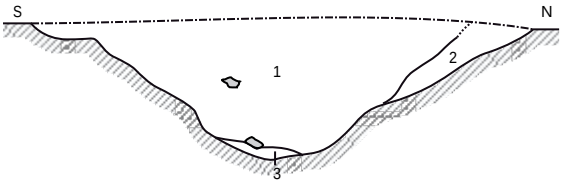

1 - Limon brun légèrement gris homogène avec céramique et nombreux petits fragments de charbond bois.
2 - Limon brun-jaune avec nodules schisteux.
3 - Limon argileux grisq avec petits fragments de charbon de bois.

Tr 65 - F 001 nord

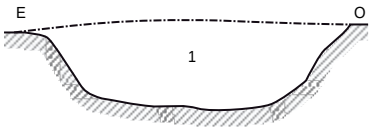

1 - Limon brun avec schiste, céramique et quelques petits fragments de céramique.

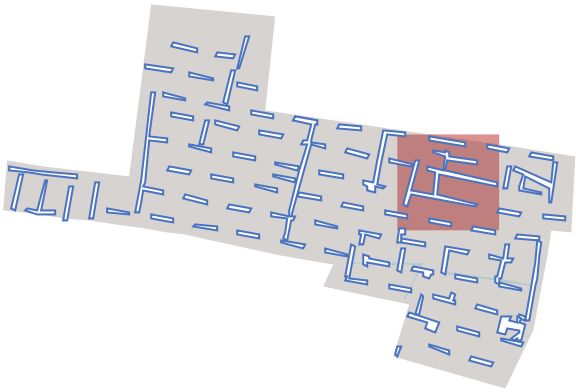

Tr 73 - F 001 - Sondage 101

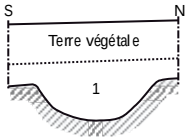

1 - Limon brun.

Tr 65 - F 002

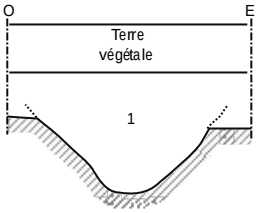

1 - Limon brun avec schiste et rares charbons de bois.

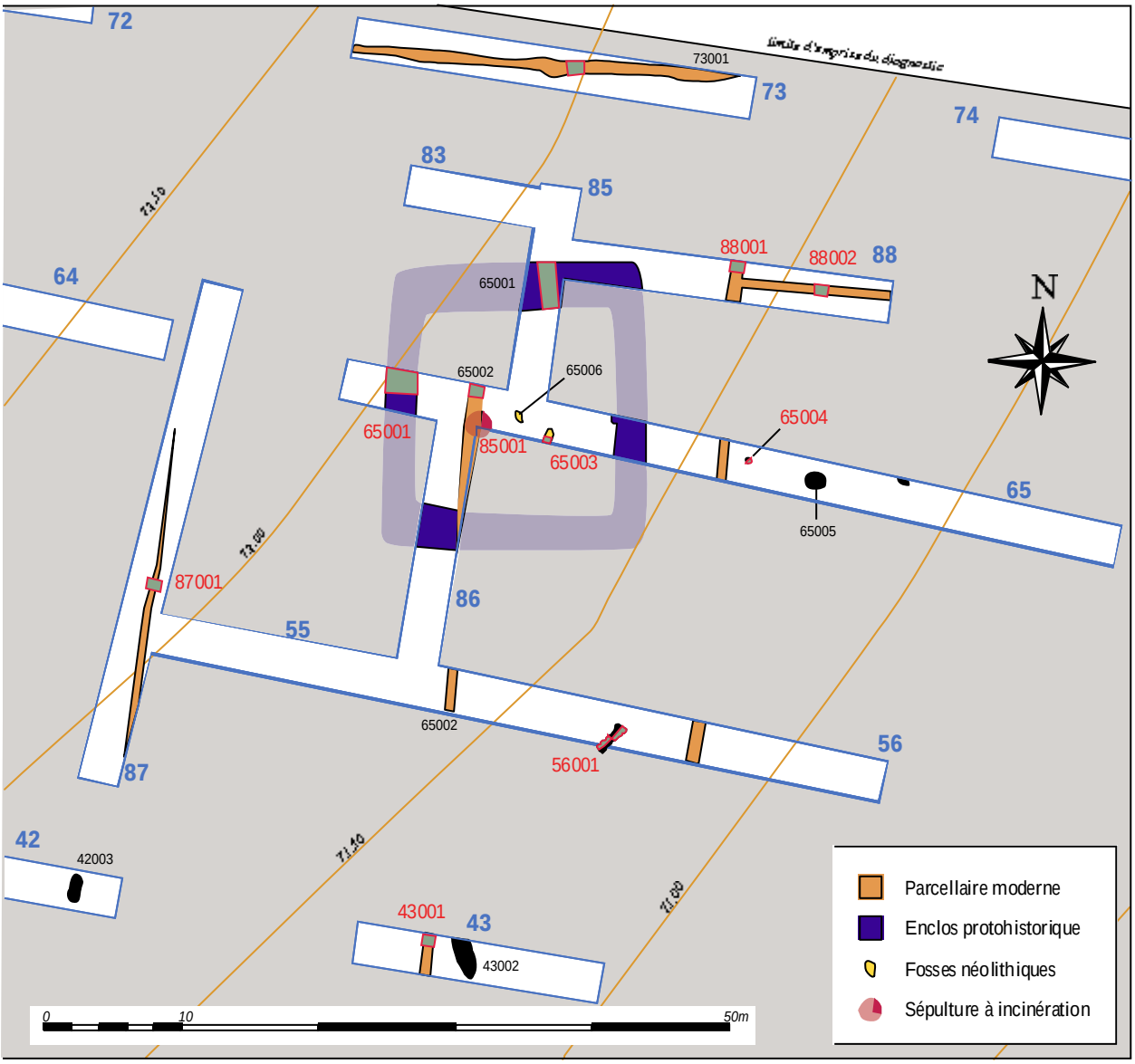

Tr 88 - F 002 - Sondage 103

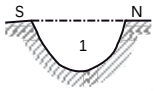

1 - Limon brun homogène.

Tr 88 - F 001 - Sondage 102

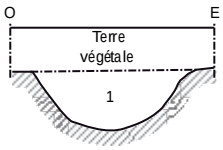

1 - Limon brun homogène.

Tr 65 - F 004

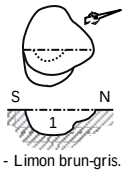

1 - Limon brun-gris.

Tr 87 - F 001

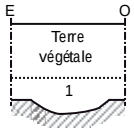

1 - Limon brun sombre avec ardoise.

Tr 43- F 001

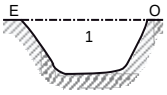

1 - Limon brun hétérogène avec poches grises et orange vers le fond avec charbon de bois.

0 1m

Tr 65 - F 003

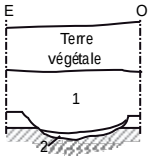

1 - Limon brun.
2 - Limon brun-gris avec petits charbons de bois

Tr 56 - F 001

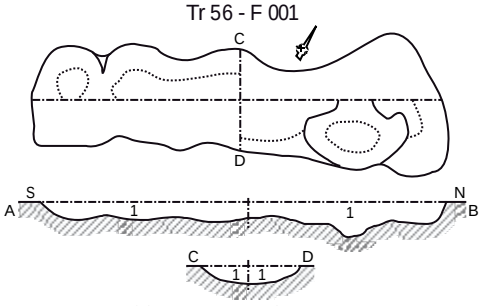

1 - Limon brun légèrement gris homogène avec petits charbons de bois, céramique et lithique.

Figure 6 : Plan et coupes de l'enclos funéraire et des faits environnants.

Enclos funéraire : 65001 coupe nord

Enclos funéraire : 65001 coupe ouest

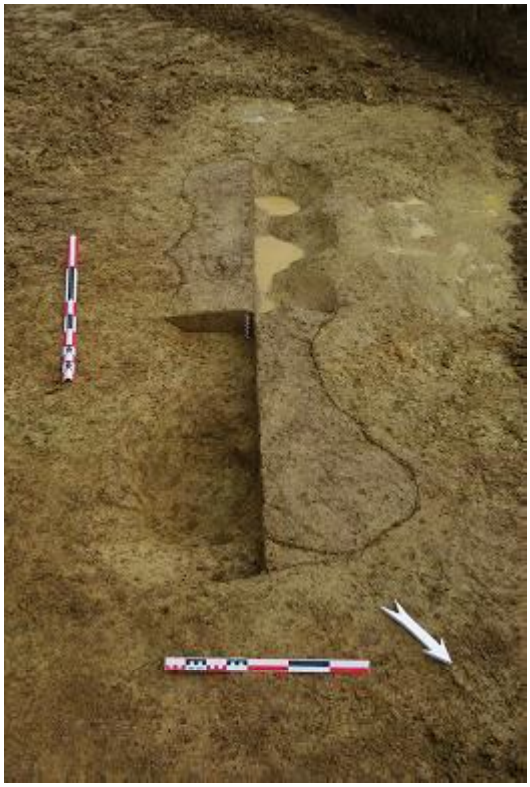

Fosse 56001

Restes d'urne funéraire (fait 85001)

Fig.6b : Faits 65001, 85001 (cl. D.Pouille Inrap). Fait 56001 (cl.P.Poilpré Inrap).

Datation interprétation :

Les quelques fragments de céramiques retrouvés dans ces contextes renvoient à la période protohistorique. Les restes de vase provenant de la fosse **F85001** correspondent à un récipient bitronconique à carène haute. Celui-ci, de couleur « Terre de Sienne », est lustré (intérieur/extérieur). Il porte un décor de larges cupules oblongues sur sa partie médiane et peut être daté du Hallstatt final/la Tène ancienne. (voir étude mobilier). La présence de quelques rares fragments d'ossements calcinés permet de l'identifier comme étant une urne cinéraire. L'enclos fossoyé constitue donc la limite périphérique d'une petite nécropole dont la datation est vraisemblablement proche de celle de ce vase. Les autres faits archéologiques observés **F65006** et **F65003**, situés comme **F85001** à proximité du centre de l'enclos, pourraient correspondre à des restes de sépultures à incinération contemporaines de cet ensemble.

2.1.2 les autres faits archéologiques

Dans ce secteur d'autres faits archéologiques ont été observés. On mentionnera notamment un peu à l'est de l'enclos, dans la tranchée **TR65**, la présence d'un probable négatif de poteau assez arasé **F65004** (sondé) et d'une fosse **F65005** (non sondée).

Enfin notons à une quinzaine de mètres au sud de l'enclos, dans la tranchée **TR56**, une fosse polymorphe oblongue **F56001**. Cette dernière a été sondée en ¼ opposés. Peu profonde et vraisemblablement assez bioturbée, celle-ci présente un comblement de limon brun gris homogène contenant de petits fragments de charbon de bois. Quelques fragments de céramique ainsi qu'un objet lithique y ont été prélevés. Le charbon de bois a également été échantillonné en vue d'une éventuelle datation C14.

Datation

Parmi les 12 tessons de céramique qu'à livré cette structure un seul a pu être identifié. Il s'agit de la partie haute d'un récipient à bord arrondi rentrant, de couleur « Terre de Sienne » lissé à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur mais de manière grossière. Ce petit ensemble céramique est associé à un fragment de « racloir ou scie à encoche » L'exemplaire de Bais est réalisé sur un support de lame (dont seule la partie proximale est conservée), semi-corticale. Les dimensions générales de ce dernier sont comparables aux autres exemplaires connus (6 à 8 cm de longueur pour 4 à 6 cm de largeur environ). Le support est en silex pressignien. Cet élément est fréquemment présent au sein des sites d'habitat attribués au Néolithique final dans le nord de la France.

Si l'on excepte deux possibles fosses (douteuses) observées dans les tranchées **TR42** et **TR43** (non sondées) les autres faits observés dans ce secteur correspondent exclusivement à des restes de parcellaire moderne plus ou moins bien conservés.

2.2 Le parcellaire antique.

Parmi tous les éléments parcellaires mis en évidence sur l'emprise concernée on note un seul fossé pouvant être rattaché de manière quasiment certaine à l'époque gallo-romaine. Celui-ci se situe à l'extrémité occidentale de l'emprise concernée. Ce fossé **F5003/2004/96001** orienté nord-sud a été mis en évidence au niveau des tranchées **TR2** et **TR5**. Il se présente sous la forme d'un creusement en U plus ou moins ouvert d'une largeur comprise entre 1,40m au nord et 1,10m au sud **fig.7**. Son comblement brun-gris très compact contenant de très petites particules de terre cuite ainsi que quelques fragments de tuiles le différencie nettement de tous les autres faits fossoyés rencontrés ici et incite à y voir un parcellaire antique. Sa proximité avec les vestiges fouillés en 2009/2010 à l'ouest au Bourg Saint-Père ainsi qu'avec les indices observés au sud dans la parcelle ZP8 en 2007 soutient l'hypothèse. Deux autres fossés **F5001** et **F5002** observés dans la tranchée **TR5** peuvent éventuellement être rattaché chronologiquement au précédent. Ils présentent une orientation similaire et leur comblement un peu différent de celui de **F5003/2004** a livré quelques petits fragments de tuile ainsi que quelques tessons antiques pour **F5002**.

Dans ce secteur d'autres anomalies avaient été topographiées lors de l'ouverture des tranchées, notamment au niveau de **TR1** et **TR3**. Après vérification il est apparu qu'il ne s'agissait vraisemblablement pas de faits archéologiques mais plutôt de phénomènes géologiques.

2.3 Le parcellaire médiéval.

A l'extrémité orientale de la zone d'investigations, dans un secteur où le recouvrement est assez important (en moyenne 0,70 à 080m), un fossé **F 89001/92001** dont l'orientation est totalement divergente par rapport au reste du réseau fossoyé a pu être observé. Il s'agit ici d'un fossé peu profond en V ouvert à fond plus ou moins arrondi présentant une largeur à l'ouverture de 1,20 à 1,30m pour une profondeur de l'ordre de 0,30 à 0,40m **fig.8** . Son comblement de limon brun homogène l'apparente à un fossé parcellaire, toutefois le rare mobilier recueilli dans les sondages et en surface évoque le Moyen-Age central (XIIe XIIIe s.). Son orientation par rapport au reste des fossés observés surprend mais conforte également cette hypothèse. Ce fossé est le seul de tout le secteur à présenter de telles caractéristiques.

Dans le secteur sud-est, un groupe de fossés présentant des caractéristiques d'orientation propres doit également être signalé. Il s'agit des faits **F15002** (**TR15**), **F21001** et **21003** (**TR21**), **F45001** (**TR45**) et **46002** (**TR46**). Les sondages effectués montrent révèlent quelques similitudes : fossé à profil relativement étroit et bien marqué sauf pour **F45001** qui est très arasé. Aucun d'eux n'a livré d'éléments de datation mais on peut envisager une époque d'installation antérieure au parcellaire moderne (cf.étude du réseau parcellaire présentée en annexe).

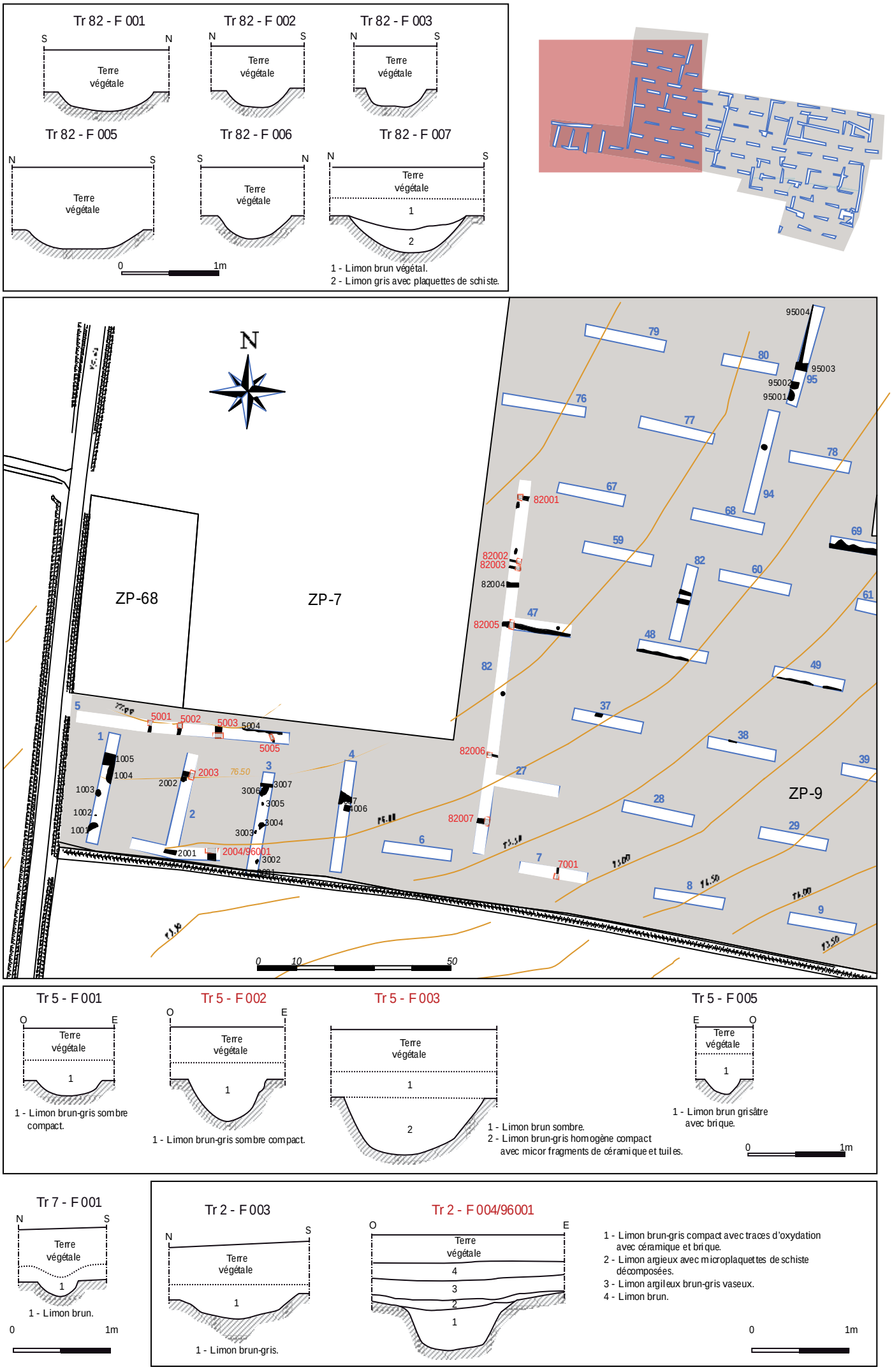

Figure 7 : Plan général des faits archéologiques sur le cadastre actuel au 1/1250e.

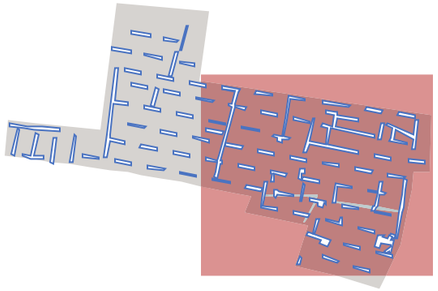

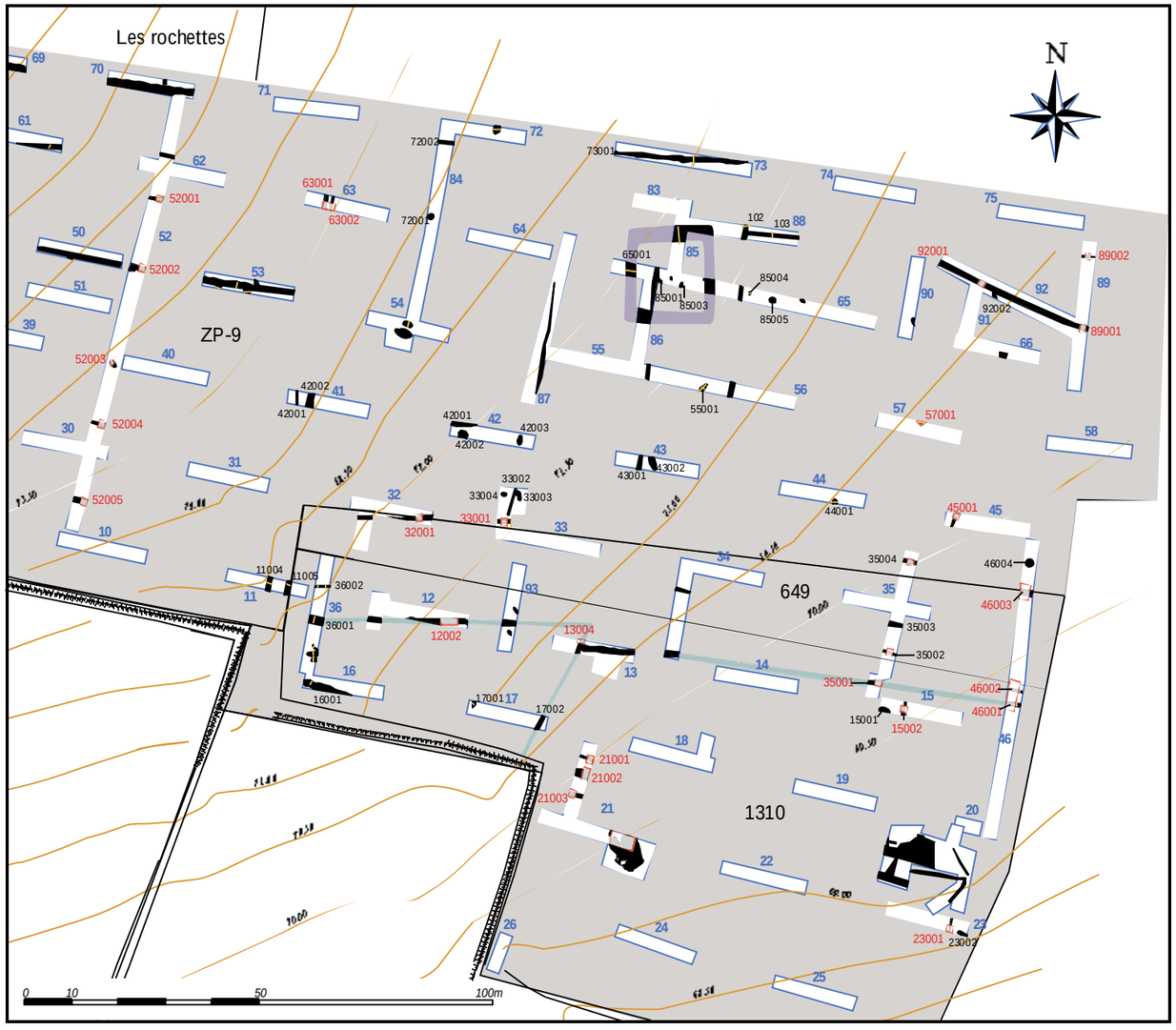

Tr 52 - F 001

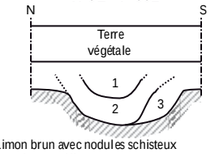

1 - Limon brun avec nodules schisteux et quelques cailloux.
2 - Limon brun légèrement gris homogène.
3 - Limon brun légèrement jaune compact homogène.

Tr 52 - F 002

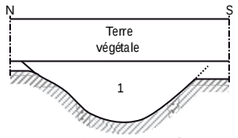

1 - Limon brun assez homogène.

Tr 52 - F 003

1 - Limon grisâtre assez compact avec traces de manganèse.

Tr 52 - F 004

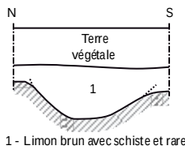

1 - Limon brun avec schiste et rares charbons de bois.

Tr 52 - F 005

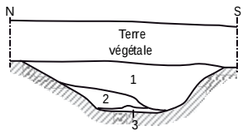

1 - Limon brun assez homogène avec schiste.
2 - Limon avec substrat remanié.
3 - Limon gris.

0 1m

Tr 21 - F 001

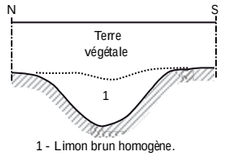

1 - Limon brun homogène.

Tr 21 - F 002

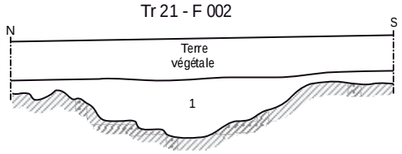

1 - Limon brun homogène.

Tr 21 - F 003

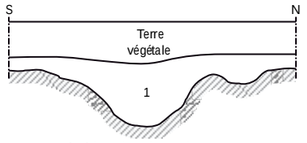

1 - Limon brun homogène.

0 1m

Tr 46 - F 003

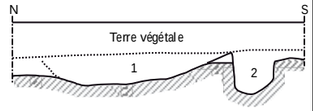

1 - Terre végétale brun verdâtre.
2 - Limon brun verdâtre.

Tr 46 - F 001

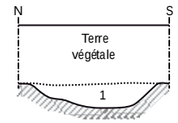

1 - Limon brun sombre.

Tr 46 - F 002

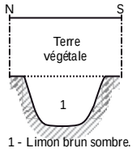

1 - Limon brun sombre.

0 1m

Tr 92 - F 001

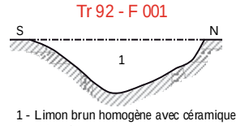

1 - Limon brun homogène avec céramique et *tegulae*.

Tr 63 - F 001 - F 002

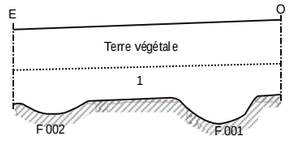

1 - Limon brun.

Tr 89 - F 002

1 - Limon brun sombre homogène.

Tr 89 - F 001

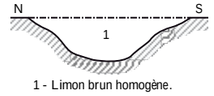

1 - Limon brun homogène.

0 1m

Tr 12 - F 002

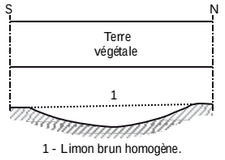

1 - Limon brun homogène.

Tr 13 - F 004

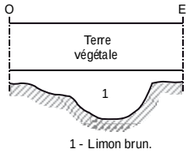

1 - Limon brun.

Tr 15 - F 002

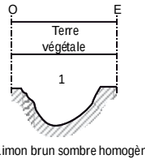

1 - Limon brun sombre homogène.

Tr 23 - F 001

1 - Terre végétale avec ardoise.

0 1m

Tr 32 - F 001

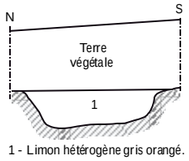

1 - Limon hétérogène gris orangé.

Tr 33 - F 001

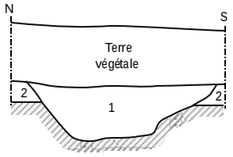

1 - Limon brun tacheté orange sur le fond avec *tegulae* et céramique.
2 - Limon brun avec schiste.

Tr 35 - F 001

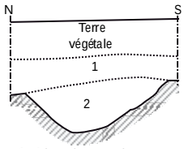

1 - Limon brun sombre.
2 - Limon brun sombre homogène.

Tr 45 - 001

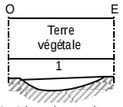

1 - Limon brun-gris.
2 - Limon gris-brun clair

Tr 57 - 001

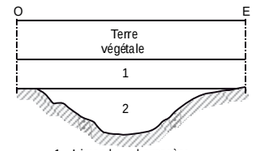

1 - Limon brun homogène.
2 - Limon brun sombre.

Figure 8 : Plan général des faits archéologiques dans la partie est de l'emprise.

2.4 Le parcellaire moderne et contemporain

L'essentiel du réseau fossoyé mis en évidence sur le terrain correspond à des limites parcellaires présentes sur le cadastre napoléonien ou à des subdivisions de parcelles **fig.4 et 8**. Des sondages systématiques ont cependant été entrepris afin de détecter d'éventuelles fossilisations de limites plus anciennes apparaissant sous la forme de recreusements multiples mais aucun des fossés examinés ne présente de telles caractéristiques.

2.5 Une fosse d'extraction moderne ?

Parmi les divers faits archéologiques mis en évidence il faut également mentionner la présence d'une vaste fosse polylobée située dans la partie sud-est du terrain dans la tranchée **TR21 fig.8**. Cette fosse s'étendant sur une emprise de maximale d'une trentaine de m2 a été sondée à la pelle mécanique. Elle a révélé un comblement limoneux sombre s'apparentant à la couche de terre de labour mais ne comportant aucun élément de mobilier précisant la chronologie. Une datation récente (moderne ou contemporaine) est toutefois fortement probable. En accord avec le service de l'archéologie il a été décidé de ne pas poursuivre les investigations sur cette dernière.

2.6 Des vestiges de construction récente.

Quelques vestiges de fondations de maçonneries modernes ont été découverts à l'extrémité est du site dans la vignette **T20 fig.8**. Il s'agit ici de maçonneries légères récentes associées à des fossés et fosses (n'apparaissant toutefois pas sur le cadastre napoléonien), il a été décidé en accord avec le service régional de l'archéologie de ne pas étendre les investigations à cet emplacement. Il est probable que ces installations correspondent à des annexes de fermes situées dans le hameau du Fresne.

3. CONCLUSION.

L'élément principal à retenir ici est évidemment la présence de l'enclos funéraire protohistorique situé dans l'angle nord-est de l'emprise du projet. Quelques anomalies dont la fosse **F56001** situées dans le même secteur indiquent une occupation ancienne des lieux, toutefois celle-ci ne paraît pas être dense ou a en grande partie disparu suite aux labours. Il convient toutefois de retenir que la lecture du sous-sol est particulièrement difficile sur ce type de terrain. Certains faits archéologiques ont pu passer inaperçus au diagnostic. A l'inverse signalons qu'un certain nombre d'anomalies repérées lors de l'ouverture des tranchées se sont révélées être liées à des phénomènes naturels.

Ce diagnostic fournit néanmoins des données importantes pour la compréhension de l'évolution du paysage antique dans ce secteur en apportant des informations permettant de préciser le dossier de la fouille du Bourg-Saint-Père (cf. étude annexe).

Table des figures

Fig.1 : Localisation du site
Fig.2 : Contexte de l'opération
Fig.3 : Plan du site sur le cadastre actuel
Fig.4 : Plan du site sur le cadastre napoléonien
Fig.5 : Plan général des vestiges.
Fig.6 : Plan et coupe de l'enclos funéraire
Fig.6bis : Clichés des faits 65001, 85001 et 56001
Fig.7 : Plan des vestiges de la partie ouest du site
Fig.8 : Plan des vestiges de la partie est du site

BIBLIOGRAPHIE

Guigon, Bardel 1989 : Guigon (Ph.), Bardel (J.-P.), « Les nécropoles mérovingiennes de bais et Visseiche (Ille-et-Vilaine), *Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Bretagne*,LXVI, 299-353.

Le Boulanger 2006 : Le Boulanger (F.), Bais « Le Bourg Saint-Pair », rapport de diagnostic, INRAP, 2006.

Meuret 1993 : Meuret (J.-Cl.), Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne (des origines au Moyen-Age), *Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne*, supp. N°4, 1993.

Pouille 1998 : Pouille (D.), Lotissement du Fresne, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap 2008

Texier 2010 : Texier (M.), L'ensemble funéraire antique de Bais, RFO de fouille, Inrap 2010.

III. Annexes

Etude de la céramique

Françoise Labaune-Jean
Théophane Nicolas

1. Méthodes de travail

Le secteur abordé a livré du mobilier couvrant une fourchette chronologique s'étendant du Néolithique, à l'époque moderne.
Ce dernier se compose de :
- 36 tessons de récipients en céramiques
- 2 fragments de *tegula*
- 2 lithiques

Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par tranchée de découverte.

2. Catalogue par contexte de découverte

Tranchée 5.
Fait 2 : il a été mis au jour 4 tessons antiques dont un fragment de commune sombre

Tranchée 33.
Fait 1 : 1 fragment de tegulae antique à laquelle est associé un fragment de panse glaçurée (à partir du XVème siècle)

Tranchée 54.
Décapage : il a été mis au jour 2 tessons protohistoriques.

Tranchée 56.
Fait 1 : Cette structure a livré 12 tessons de céramique dont un seul a pu être identifié ; il s'agit de la partie haute d'un récipient à bord arrondi rentrant ; de couleur « Terre de Sienne » lissé à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur mais de manière grossière. Le dégraissant de taille millimétrique se compose de quartz et d'oolithes.
Ce petit ensemble céramique est associé à un fragment de « racloir ou scie à encoche » L'exemplaire de Bais est réalisé sur un support de lame (dont seule la partie proximale est conservée), semi-corticale. Les dimensions générales de ce dernier sont comparables aux autres exemplaires mis au jour (6 à 8 cm de longueur pour 4 à 6 cm de largeur environ). Le support est en silex pressignien. Cet élément est fréquemment présent au sein des sites d'habitat attribués au Néolithique final dans le nord de la France.

Tranchée 65.
Fait 1 : La structure a livré 4 tessons, 1 fond ainsi qu'un fragment de panse d'un petit récipient ovoïde en céramique fine qui peut être attribué au Hallstatt final/la Tène ancienne. De couleur « Terre de Sienne ». Les parois intérieure et extérieure sont lustrées et le dégraissant est de taille millimétrique (quartz/mica).
Fait 2 : 1 aiguisoir

Tranchée 85.
Fait 1 : Ce fait a permis la mise au jour d'une incinération identifiée par un vase cinéraire. Il s'agit d'un récipient bitronconique à carène haute ainsi que 6 tessons. Le récipient de couleur « Terre de Sienne » est lustré (intérieur/extérieur). Le dégraissant de taille millimétrique est composé de quartz et de mica. Il porte un décor de large cupule oblongue sur la partie

médiane du récipient. Ce récipient peut être daté du Hallstatt final/la Tène ancienne.

Tranchée 92

Fait 1 : 1 fragment de *tegula* antique à laquelle est associé 2 fragments de panse du XII-XIIIème siècle après J.-C..

Tranchée 96

Fait 1 : 1 fragment sigillée de coupe Dr 29 (fond) attribué à la fin du Ier siècle ou à la première moitié du IIème siècle parès J.-C..

3. Conclusion

Si le mobilier mis au jour est relativement peu abondant on note tout de même la caractérisation de deux indices d'occupations.
Le mobilier mis au jour d'une structure excavée datée du Néolithique final permet de mettre en évidence des indices d'occupations d'une période mal connue notamment d'un point de vu mobilier céramique; l'association de ce petit ensemble avec un fragment de « racloir ou scie à encoche » sur support pressignien montre des contacts avec le Centre-Ouest via la diffusion du silex du Pressigny.
Les éléments céramiques issus des tranchée 65 et 85 qui coupent le fossé d'un enclos quadrangulaire funéraire permettent d'attribuer cette structure au Hallstatt final/la Tène ancienne

4. Inventaire du mobilier historique

Tr.	Fait	U.S.	Néo	Bz	A.Fer	GR	HMA	méd.	mod.	indét.	total	*datation proposée*	Cag.	mob. Associé
5	2					4					4	*Antique*	1	
33	1								1		1	*à partir Xvème*	1	1 tegulae antique
54										2	2	*Protohistoire*	1	
56	1		1							11	12	*Néolithique final*	1	1 scie ou grattoir à encoche sur silex pressignien
65	1				1					6	7	*Hallstatt final/Tène ancienne*	1	
65	2												1	1 aiguisoir?
85	1				1					6	7	*Hallstatt final/Tène ancienne*	1	
92	1						2				2	*XII-XIIIème*	1	1 tegulae antique
96	1					1					1	*Antique*	1	
Total	10	0	1	0	2	5	2	0	1	25	36			

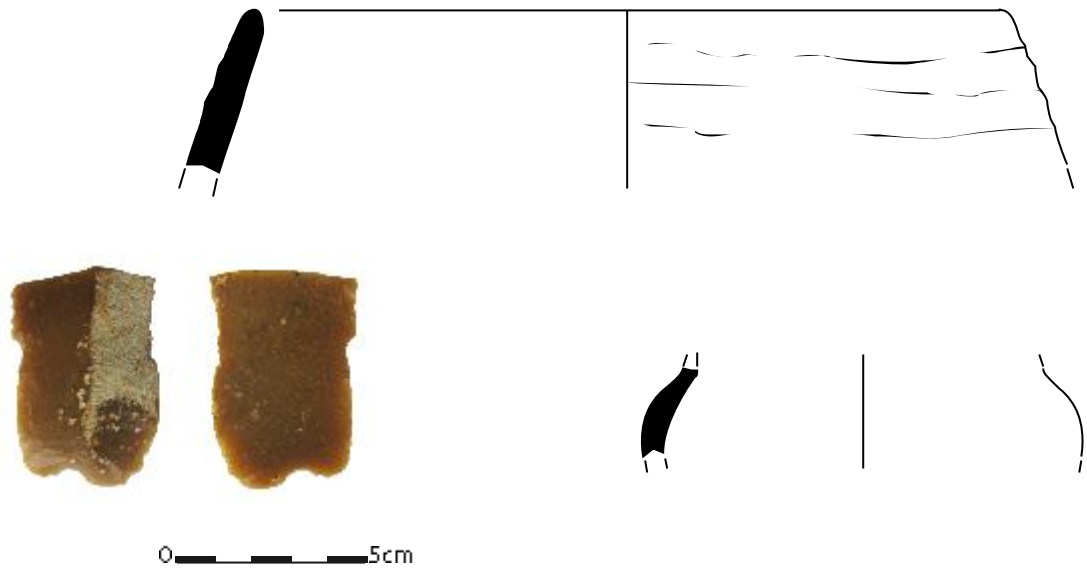

0 5cm

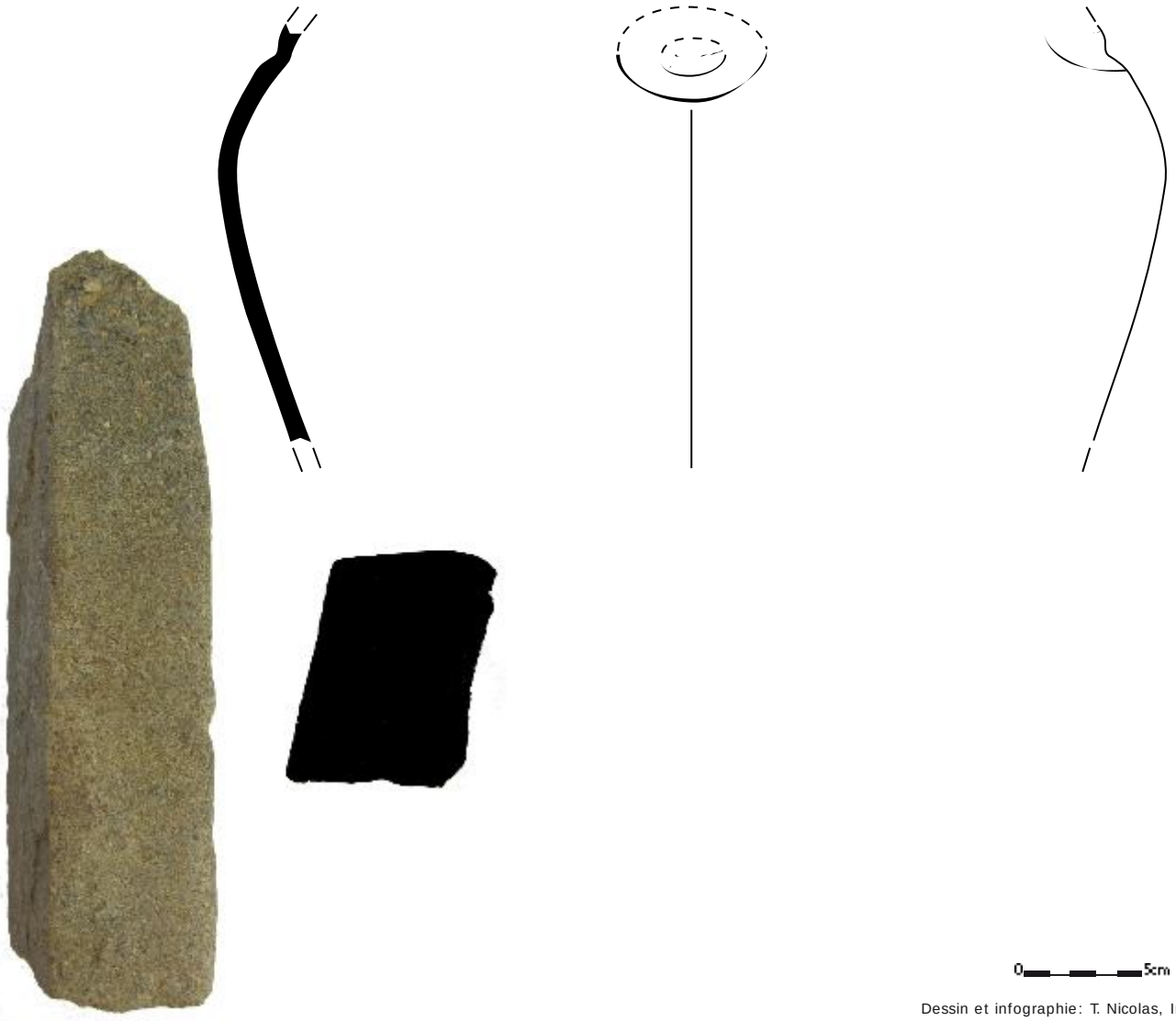

0 5cm

Dessin et infographie: T. Nicolas, Inrap.

fig. XX	**mobilier céramique**	Bais « Lotissement Le Fresne »

Pierre Poilpré Inrap

Apport du diagnostic pour la connaissance de l'occupation antique de Bais :

Vers un réseau organisé

Les vestiges mis au jour lors de ce diagnostic sont presque exclusivement constitués de fossés de type parcellaire. La grande majorité d'entre eux sont d'époque moderne et correspondent aux limites des parcelles figurées sur le cadastre napoléonien, ou à des partitions de celles-ci (**fig. 1**). Le rare mobilier que contenaient ces fossés confirme cette datation. Seuls deux ensembles n'appartiennent pas à cette organisation moderne. Le premier, situé dans la partie orientale de la zone diagnostiquée, est constitué de quelques fossés dont l'orientation générale diffère de celle des fossés modernes (**fig. 1**). En l'absence de mobilier et de relation chronologique, il est difficile de leur attribuer une datation. Ils sont toutefois manifestement antérieurs au réseau moderne puisque celui-ci a perduré dans ses grandes lignes jusqu'à aujourd'hui. Peut-être sont-ils à associer à un fossé mis au jour plus au nord, dont l'orientation est proche, et qui a livré du mobilier médiéval. Le second ensemble a été mis en évidence dans la partie ouest du diagnostic. Celui-ci n'est constitué que de trois fossés parallèles, dont seulement deux ont livré du matériel antique mais dont le troisième peut également être daté de cette période (**fig. 1**). En effet, outre le fait que son comblement et son orientation soient identiques à ceux des deux premiers, celui-ci se trouve dans le prolongement d'un fossé repéré lors du diagnostic de 2007 contenant de la céramique du deuxième siècle de notre ère.

Les indices antiques livrés lors du diagnostic de 2011 sont donc très minces pour la période gallo-romaine ; néanmoins, leur interprétation se révèle à nos yeux capitale pour la compréhension de l'occupation antique de Bais.

1. Le fantôme d'une « limite forte »

Ce diagnostic nous amène en effet à formuler deux constats d'apparence anodine, mais qui se révèlent finalement lourds de conséquences.

D'une part, nous notons que la faible représentation des vestiges antiques dans cette zone située quelques mètres à l'est de la fouille de 2009-2010 met en évidence l'absence de prolongement, dans cette direction, des structures linéaires alors mises au jour. Ce phénomène peut également être observé dans les résultats du diagnostic de 2007, lui aussi réalisé immédiatement à l'est de la fouille (**fig. 2**). Ces structures linéaires, essentiellement des fossés, semblent toutes s'interrompre au-delà de la limite orientale du décapage de la fouille, instantanément avant la limite occidentale des diagnostics de 2007 et de 2011. Pourtant, ces prolongements ont été recherchés avec insistance, en réalisant notamment des tranchées transversales aux tracés extrapolés ainsi que des tranchées au plus près de la limite occidentale de l'emprise du diagnostic. Il résulte de cet étonnant constat qu'il existe bien une « limite forte », mais que celle-ci ne peut être située que sous la bande d'une vingtaine de mètres de large qui sépare à l'ouest la fouille de 2009-2010 des diagnostics de 2007 et de 2011 à l'est. Cette limite existe d'ailleurs toujours actuellement, puisqu'elle conditionne aujourd'hui le tracé des emprises d'investigation archéologique à cet endroit : il s'agit de la route communale de Bais à Torcé.

D'autre part, nous pouvons remarquer que l'orientation des trois fossés antiques repérés lors du diagnostic ne coïncide pas avec celle adoptée préférentiellement par les

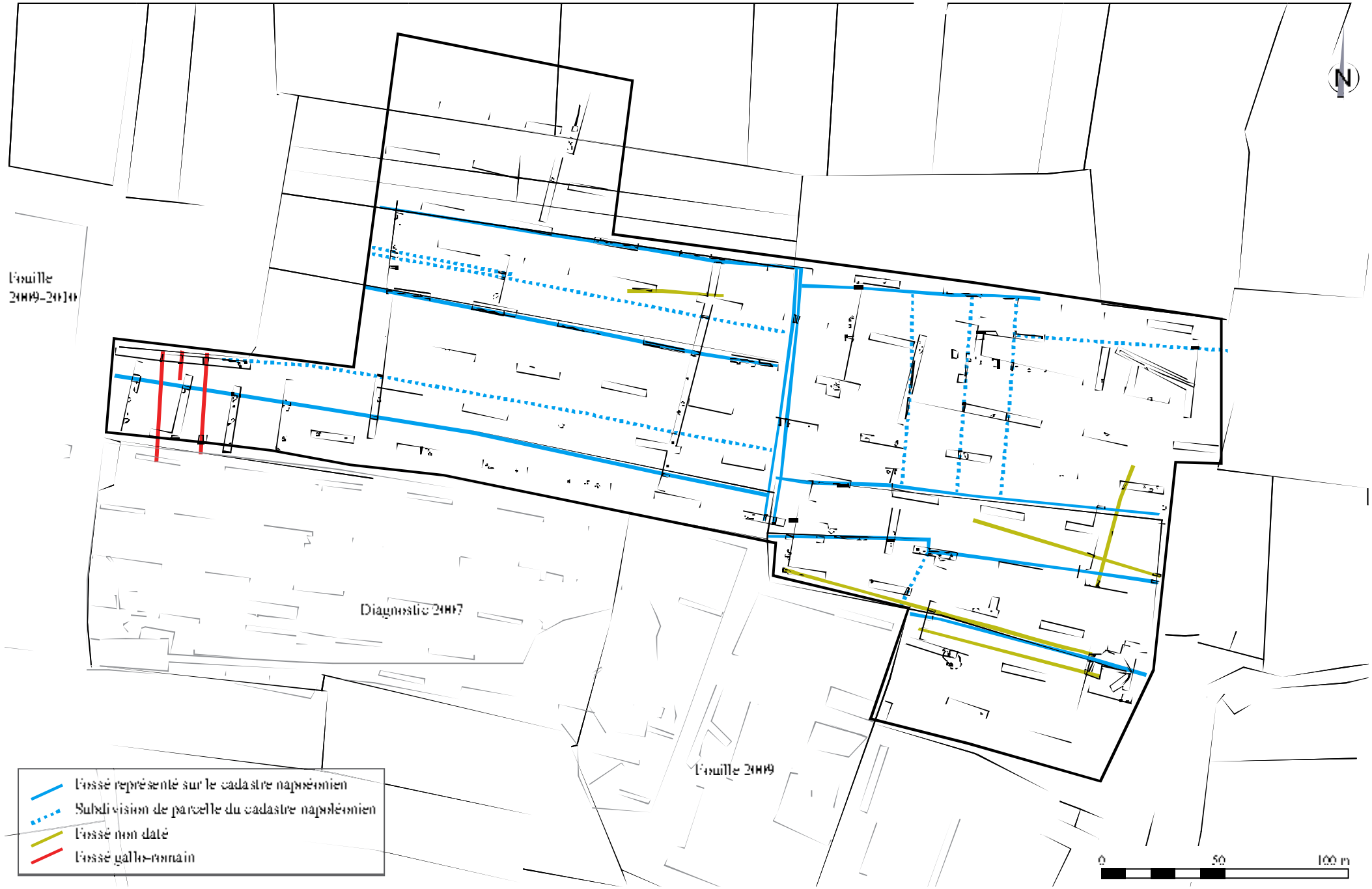

Fig. 1 : Réseaux parcellaires mis au jour sur fond du cadastre napoléonien (CAO : P. Poilpré, T. Lorho)

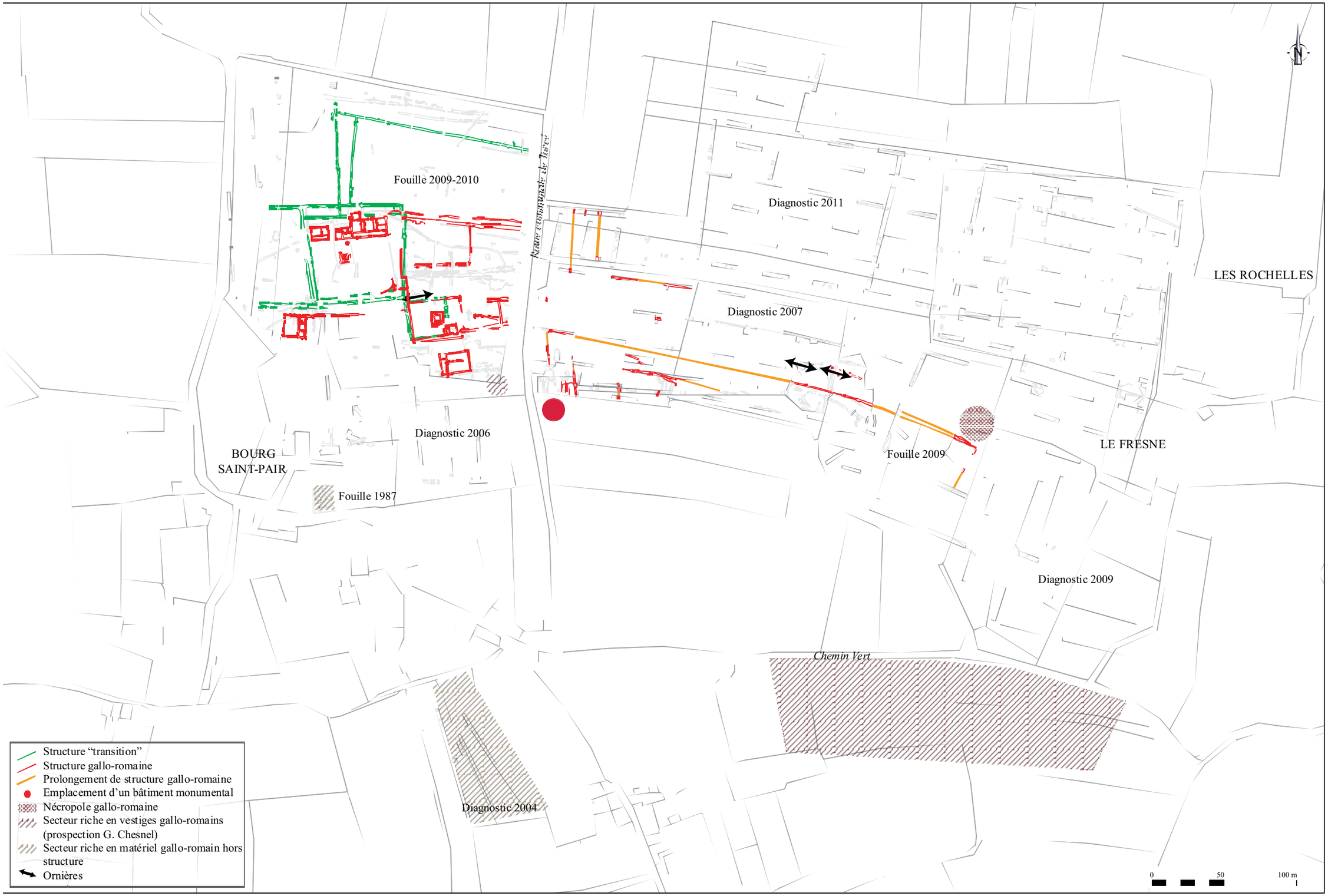

Fig. 2 : Structures gallo-romaines mises au jour à Bais (CAO : P. Poilpré, T. Lorho)

structures linéaires[1] de la fouille de 2009-2010. Or, le tracé de ces fossés est étonnamment parallèle à la route communale de Torcé, suggérant ainsi une possible concomitance entre ces limites (**fig. 2**).

L'absence de prolongement des structures évoquée plus haut montre ainsi qu'il existe à l'époque gallo-romaine une limite forte située approximativement sous la route communale de Torcé. De plus, l'isoclinie entre les fossés antiques mis au jour lors du diagnostic et cette dernière suggère que la limite forte a sans doute été reprise par la route. Il semble dès lors nécessaire de s'interroger sur la nature exacte que pouvait prendre cette limite forte dans le paysage de l'époque.

2. Une limite structurant l'occupation antique

Le tracé de la route de Bais à Torcé est parfaitement rectiligne sur environ 300 mètres, puis amorce au sud un léger coude vers l'est. Or, les fossés antiques mis au jour à proximité de la route lors du diagnostic de 2007 sont alors encore parallèles à la route malgré son changement d'orientation. Ainsi, aux deux tronçons d'orientation différente qui constituent le tracé de la route en cet endroit répondent des fossés antiques isoclines.

Pour valider ces observations empiriques, nous avons utilisé un SIG pour formuler des requêtes d'orientation sur l'ensemble des structures mises au jour entre le bourg Saint-Pair et le hameau du Fresne et sur les limites parcellaires correspondantes sur le cadastre napoléonien[2]. Nous avons ainsi pu montrer que seules deux orientations et leurs composantes perpendiculaires organisent la quasi-totalité des structures datées de la période antique de la fouille de 2009-2010. La première, que nous avons nommée A, adopte la valeur N5°E / E95°S ± 2° ; et la seconde, nommée B, qui est l'orientation de prédilection, E83°N / S173°E ± 2°. Or, ces deux orientations sont également celles des fossés parallèles à la route livrés par les diagnostics de 2007 et 2011. La requête des orientations A et B dans les segments du cadastre napoléonien met d'ailleurs parfaitement en évidence les deux tronçons de cette route qui était alors appelée le « Chemin vicinal de Bais à Vitré » (**fig. 3**).

La distribution spatiale des structures selon ces deux orientations est assez nette. Si l'on excepte le bâtiment le plus occidental, celles qui adoptent l'orientation A sont situées au nord de celles relevant de B, phénomène que l'on observe également, dans une moindre mesure, pour les limites du cadastre napoléonien. Les structures situées dans la zone tampon entre A et B peuvent adopter une orientation intermédiaire, comme les fossés prenant place au nord du *fanum* oriental (**fig. 3**). De la même façon, les façades sud et ouest du premier enclos suivent l'orientation B alors que leurs pendants nord et est tendent vers la A. Cette dernière observation permet d'affirmer que l'organisation selon ces deux axes n'est pas le reflet de deux états chronologiquement distincts. Les deux orientations sont en effet présentes dès l'époque de l'éablissement primitif ; les bâtiments sont ensuite construits en fonction de B, mais le plus occidental reste en fonction de A. Le chemin desservant le bâtiment principal suit A et des fossés tardifs sont creusés selon B. Le choix d'orientation n'est donc pas chronologique mais spatial, il accompagne le tracé de la limite forte de la route de Torcé : l'établissement de certaines structures (B) s'est fait en fonction du segment sud, celui des autres (A) en fonction du segment nord.

[1] Nous entendons par structures linéaires les fossés, murs et empierrements et excluons donc les fosses. Grâce à un SIG, chaque ligne correspondant au relevé topographique des structures a été divisée en autant de segments que de tronçons orientés la constituant. Par traitement informatique, l'orientation de chaque segment a été affectée à celui-ci, permettant ainsi des calculs statistiques et des requêtes. Nous remercions T. Lorho du SRA de Bretagne pour son aide précieuse dans ces diverses opérations.

[2] La même opération que précédemment a été réalisée sur le cadastre napoléonien numérisé avec le concours de T. Lorho.

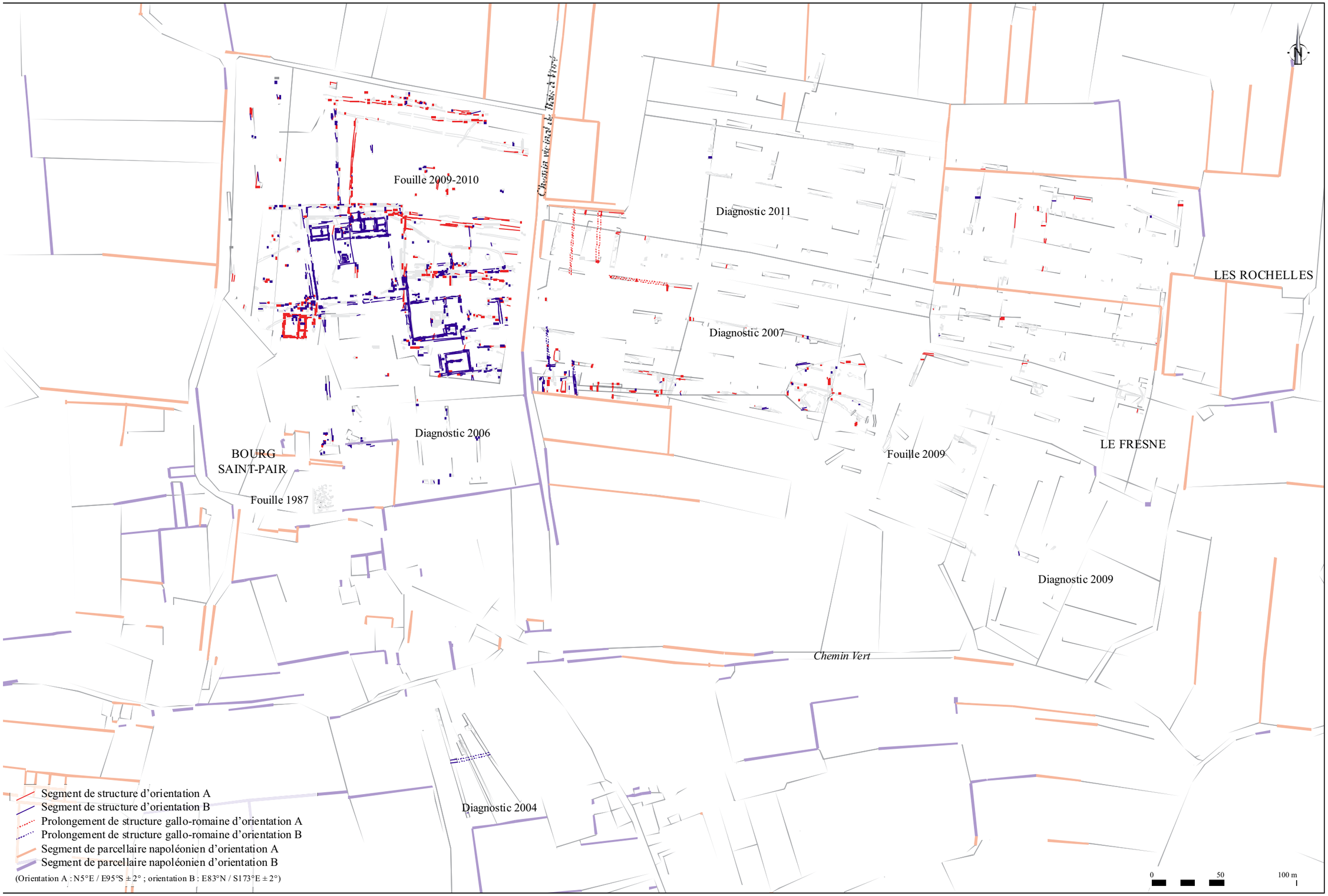

Fig. 3 : Mise en évidence des deux orientations régissant l'implantation des structures gallo-romaines et le tracé de la route de Torcé (CAO : P. Poilpré, T. Lorho)

L'importance organisationnelle et probablement morphogène de notre limite semble dès lors évidente, mais insuffisante pour pouvoir supposer qu'elle cache en réalité un chemin en activité dès l'époque gallo-romaine. En effet, la route de Torcé pourrait simplement avoir suivi au Moyen Age cette limite demeurée assez présente dans le paysage pour conditionner son tracé. Toutefois, il nous semble que cette limite joue également à l'époque antique un rôle distributif indéniable, qui apparaît indissociable d'une fonction viaire.

3. De la « limite forte » à l'artère distributive

A l'ouest de la route de Torcé, sur l'emprise de la fouille de 2009-2010, plusieurs espaces de circulation peuvent être identifiés. Un chemin a tout d'abord été mis au jour, matérialisé par deux fossés bordiers parallèles délimitant un espace central d'environ 3 mètres de largeur. Celui-ci prend naissance à l'angle nord-est du bâtiment principal et file vers l'est jusqu'à la limite de décapage, en empruntant l'orientation A. Ensuite, des ornières ont été repérées au nord du *fanum* oriental, ultimes vestiges d'un modeste chemin. Ces dernières sont orientées selon B ; et compte tenu de la quasi-absence de vestiges dans leur prolongement vers l'est, il est probable que le chemin auquel elles appartenaient se prologeait dans cette direction jusqu'à la limite orientale de la fouille. Enfin, un troisième espace de circulation, situé entre le *fanum* oriental et le bâtiment le plus méridional, se déduit de l'espace étroit qui les sépare. Aucun indice n'indique *a priori* que cet espace était dévolu à la circulation, mais le couloir qu'il forme devait nécessairement s'y prêter.

Ces trois chemins ou espaces de circulation se situent tous dans la partie orientale de la fouille et ils n'ont pas de prolongement à l'ouest des bâtiments ; en revanche, leur poursuite jusqu'à la limite est du décapage est soit avérée, soit hautement probable. Or, nous avons vu précédemment qu'aucune continuité de structures n'avait été observée au-delà de la route vers l'est : ce ne sont donc plus seulement les structures linéaires qui viennent désormais buter contre la limite forte que constitue la route communale, mais également les espaces de circulation (**fig. 2**).

A l'est de la route, la confrontation des différentes opérations archéologiques nous a également permis de déceler l'existence d'un chemin. Le diagnostic de 2007 avait en effet mis au jour un empierrement de 7,50 mètres de long sur 4 de large, présentant des ornières, mais dont l'antiquité était seulement supposée. La fouille du bassin de rétention a permis quant à elle la découverte d'un second empierrement d'environ 7 mètres de long sur 3,75 de large, présentant elle aussi des ornières, espacées de 1,38 m. Pour cette dernière structure, un rattachement à la période gallo-romaine est établi par la chronologie relative, et conforté par la découverte d'un tesson de céramique daté du I^{er} ou II^{e} siècle. Or, les deux empierrements sont non seulement espacés d'une vingtaine de mètres, mais ils possèdent en outre la même orientation et le même axe (**fig. 2**). Leur association constitue dès lors un tronçon de chemin qui se trouve rigoureusement parallèle à un long fossé d'environ 300 mètres, courant depuis l'ouest du diagnostic de 2007 jusqu'à la fouille de 2009 à l'est, autorisant dès lors à extrapoler les prolongements de l'axe à l'est et à l'ouest par un tracé restant parallèle au fossé. Les poursuites supposées du chemin nous conduisent donc des abords de la route de Torcé jusqu'à la nécropole gallo-romaine fouillée en 2009, bien qu'il n'ait alors pas été perçu. La présence de ce chemin ne se manifeste en effet que ponctuellement par quelques aménagements ou ornières plus profondes (**fig. 2**).

Dans le schéma viaire que nous venons de reconstituer brièvement, la route de Torcé apparaît comme une véritable colonne vertébrale desservant ses deux flancs, mais privilégiant

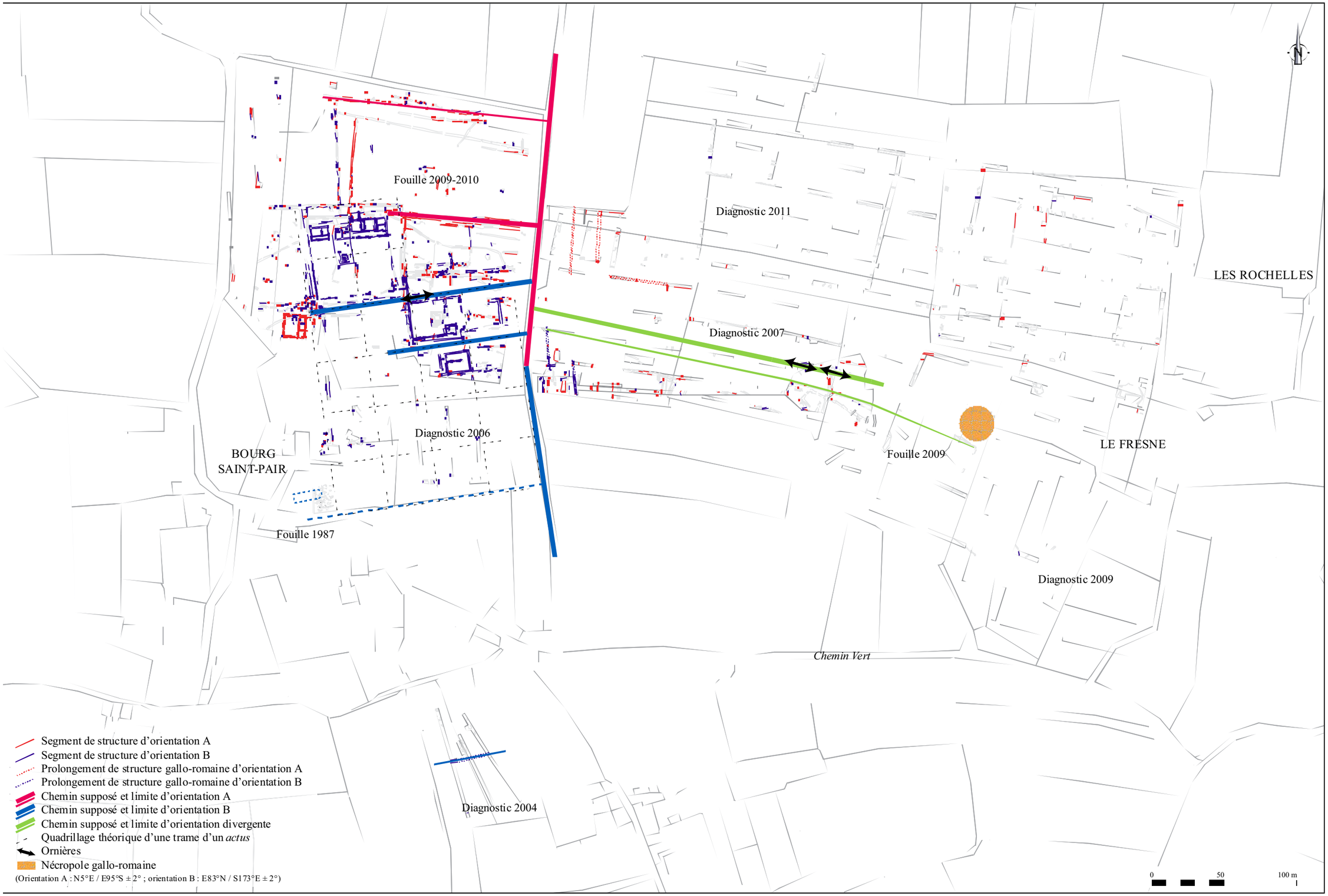

Fig. 4 : Mise en évidence d'un réseau structurant (CAO : P. Poilpré, T. Lorho)

l'ouest plus habité et organisé. Ce n'est donc plus une simple limite, c'est sans conteste un chemin à partir duquel s'organise un réseau de circulation (**fig. 4**).

4. Un statut indécis encore à éclairer

La question qui s'impose dorénavant est de savoir si ce chemin représente l'artère interne d'un système isolé, ou s'il participe au contraire d'un axe transcendant ayant généré ponctuellement une organisation en ses abords. Cette interrogation dépasse malheureusement le cadre de cette simple étude, et nous sommes par conséquent réduit sur ce point à signaler quelques observations qui demanderaient à être davantage approfondies. Tout d'abord, les prolongements actuels de la route de Torcé au-delà de la zone décrite ne présentent aucun signe d'ancienneté, et les prospections aériennes n'ont pour l'heure jamais révélé de tracés de chemin abandonnés pouvant correspondre à la poursuite de celui mis en évidence dans cette étude. Il est à noter toutefois que la continuation de son segment méridional, suivant l'orientation B, conduirait, à 300 m au sud, jusqu'au bourg de Bais dont l'origine altomédiévale est supposée. Enfin, nous pouvons remarquer que simple communale aujourd'hui reliant les bourgs de Bais et de Torcé, cette route devait être plus importante au Moyen Age. Lors du creusement d'une tranchée d'assainissement parallèle à la route réalisée en 2009, G. Chesnel a en effet pu observer un état antérieur de sa construction[3]. La tranchée courait sur toute la longueur de la fouille de 2009, soit environ 200 mètres, et la coupe observée s'est révélée identique sur toute cette distance. A un mètre de profondeur sous le bitume apparaissait un niveau d'empierrement sur une couche de sédiment gris de 30 à 40 cm d'épaisseur, dans laquelle le prospecteur a pu receuillir un petit fer à cheval de 9 sur 10,5 cm ; venait ensuite une couche de branchages supportée par des troncs d'arbre disposés perpendiculairement à l'axe de la route (**fig. 5**). Un tel aménagement semble relever de la période médiévale et témoigne d'un soin inhabituel que la topographie ne nécessite pas et qui ne s'explique que par le statut que ce chemin devait posséder alors. Ce statut particulier pourrait dès lors être hérité de sa grande ancienneté.

[3] Communication personnelle de G. Chesnel, prospecteur bénévole, habitant de Bais.

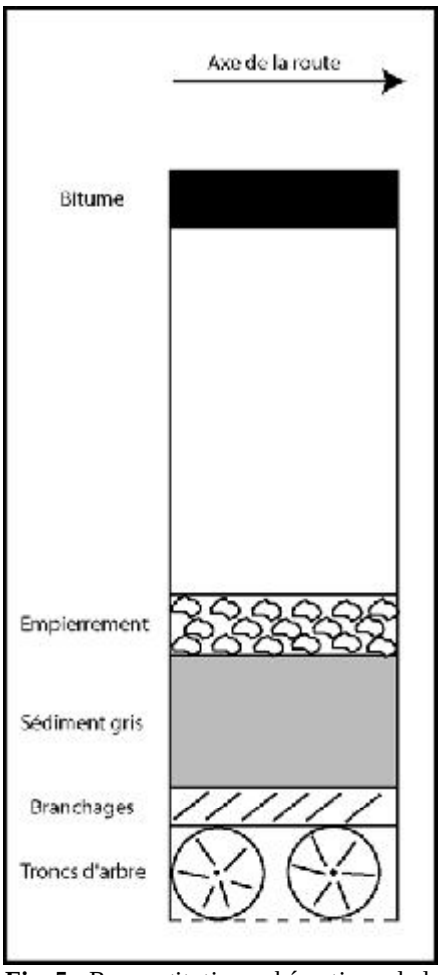

Fig. 5 : Reconstitution schématique de la coupe observée par G. Chesnel au 1/20^{e} environ (DAO : P. Poilpré)

Conclusion

Malgré la grande modestie des vestiges antiques mis au jour lors de ce diagnostic, nous avons vu que leur interprétation pouvait apporter des réponses capitales sur l'organisation de l'occupation relevant de cette époque à Bais. Cette interprétation bénéficie, il est vrai, d'un travail en cours sur la confrontation de l'ensemble des données archéologiques et historiques concernant cette commune. Ainsi avons-nous vu que le peu de vestiges repéré en 2011 mettait en avant l'absence de prolongement des structures linéaires mises au jour plus à l'ouest, et que cette absence trahissait une limite forte entre la fouille de 2009-2010 et le diagnostic. La confrontation des données archéologiques obtenues ces dernières années a confirmé l'existence de cette limite plus au sud, et a permis de l'assimiler à la route communale de Torcé, avant de lui accorder finalement un rôle d'artère antique au sein d'un système organisé de chemins. Les questions qui demeurent sont celles du statut de ce chemin et de l'organisation spatiale qu'il régit.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

REÇU LE
18 MARS 2010
I.N.R.A.E. G.O

DAC 037901

Rennes, le 12 mars 2010

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Affaire suivie par
Anne VILLARD LE TIEC

Poste : 02 99 84.59.00
anne.villard@culture.fr

Références : SRA/

Hôtel de Blossac
6 rue du Chapitre
35044 Rennes cedex

Téléphone 02 99 29 67 67
Télécopie 02 99 29 67 99

Objet : prescription de diagnostic archéologique à Bais (35)
Ref : arrêté n° 2010-039
PJ : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur le maire
service de l'urbanisme
BP 2
35680 Bais.

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU LE

18 MARS 2010

INRAP G.O.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du mérite,

ARRETE n° 2010-039 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU, la saisine par courrier en date du 5 février 2010 par le Maire de Bais demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain situé dans l'extension du lotissement d'habitations le Hameau du Fresne à Bais ; reçue le 10 février 2010 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, les diagnostics réalisés à l'ouest et au sud du périmètre prescrit ont mis en évidence une importante occupation antique (habitat et nécropole) qui pourrait se développer dans ce secteur.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : BAIS

Lieu-dit : Lotissement du Fresne – Extension nord

Cadastre : section : ZP parcelles : 9
section : H parcelles : 649 et 1310

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des article 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1er.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et au Maire de Bais, B.P. 2, 35680 Bais.

Fait à Rennes, le 12 mars 2010

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

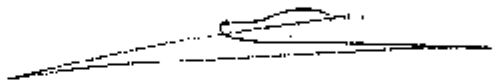

Stéphane Deschamps

destinataires : Mairie de Bais
INRAP
copie à : Préfecture d'Ille-et-Vilaine

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du mérite,

Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2010-039

Région :	Bretagne	
Département :	Ille-et-Vilaine	
Commune :	BAIS	
Lieu-dit :	Lotissement du Fresne – Extension nord	
Cadastre :	section : ZP	parcelles : 9
	section : H	parcelles : 649 et 1310
propriétaire : commune de Bais		
pétitionnaire: mairie de Bais		

Emprise du diagnostic archéologique : 58.619,89 m²

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic sur d'importantes surfaces (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués afin de préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Objectifs :

L'emprise concernée par cette opération se situe au nord-est de l'importante occupation antique connue grâce à trois diagnostics suivis de deux fouilles préventives en limite nord du bourg de Bais. A l'ouest, la fouille menée par D. Pouille (Inrap) préalablement à l'aménagement du « Lotissement du Trésor » a notamment mis en évidence un habitat dense comprenant un ensemble de type villa, des bâtiments maçonnés et sur poteaux et des *fanum*, organisés autour d'un système de voiries. À l'est, dans le « Lotissement du Fresne », une nécropole à incinérations d'une soixantaine de sépultures a fait l'objet d'une fouille sous la direction de M. Texier (Inrap). Entre ces deux zones, les nombreuses structures antiques mises au jour lors d'un diagnostic (RO : D. Pouille) confirment la présence d'une importante occupation de ce secteur pendant l'Antiquité, qui se développe vers le sud en direction du complexe sportif.
Les trois parcelles devant faire l'objet du diagnostic se situent au nord d'un fossé orienté est-ouest, qui semble correspondre à la limite des constructions antiques, du moins dans l'emprise du «Lotissement du Trésor », et au nord également de la nécropole, indice de la limite orientale de l'agglomération gallo-romaine. Cette opération permettra de valider ou non ces limites et de vérifier qu'une occupation du haut-moyen âge ne se développe dans ce secteur, dont quelques vestiges ont été repérés ponctuellement lors du diagnostic de la parcelle ZP 8. La localisation de l'habitat contemporain de la nécropole du Bourg Saint-Pair reste en effet à découvrir.

De même, une occupation plus ancienne n'est pas à exclure comme l'attestent les vestiges néolithiques ou de l'âge du Bronze conservés dans l'emprise du « Lotissement du Trésor ».
D'une manière générale, l'objectif est de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Fait à Rennes, le 12 mars 2010

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

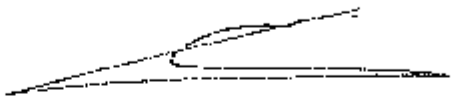

Stéphane Deschamps

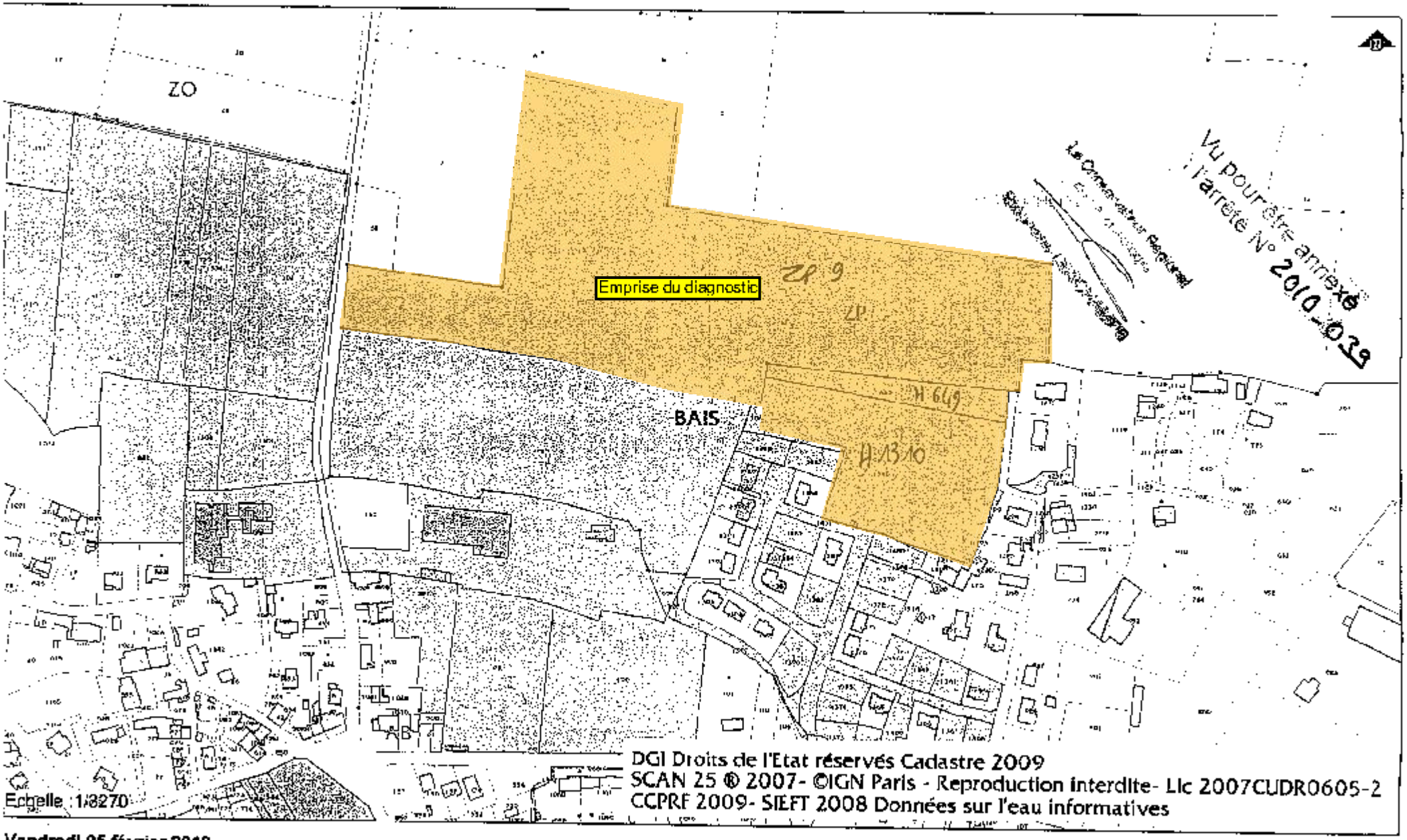

Vendredi 05 février 2010

Service régional de l'archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 RENNES

A l'attention de Monsieur Stéphane DESCHAMPS

Objet : Projet de diagnostic de l'opération dénommée « Lotissement du Fresne - Extension nord » à BAIS (35)

Cesson-Sévigné, le 10 juin 2010

LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Monsieur le Conservateur,

Par la présente envoyée en recommandé avec demande d'accusé de réception et conformément à l'article 16, alinéa 1 du décret n°2002-89 du 16 janvier 2002, je vous transmets le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le portant sur l'opération « Lotissement du Fresne - Extension nord » sur la commune de BAIS (35).

Nos services (tel : 02.23.36.00.40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conservateur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Michel BAILLIEU
L'Adjoint Scientifique et Technique
P°

PJ : projet de diagnostic

Direction interrégionale
Grand Ouest
37, rue du Bignon
C.S. 67737
35577 CESSON-SEVIGNE CEDEX
tél. 33 (0)2 23 33 00 40
fax 33 (0)2 23 33 00 50
www.inrap.fr

FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. du projet : DA05037901
Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

1 .IDENTIFICATION

1.1 Site

Département :	**Ille et Vilaine**
Commune :	**BAIS**
Lieu-dit	**Lotissement du Fresne - Extension nord**
Nature du projet :	**Lotissement**
Références cadastrales	**Section ZP n°9** **H n° 649 et 1310**

1.2 Aménageur

Nom ou raison sociale :	**Monsieur le Maire Commune de BAIS**
Adresse	**MAIRIE - BP 2 - 35680 BAIS**
Téléphone / télécopie	**valérie Bidois (02/99/76/30/26)**
Représenté par	**son Maire**

1.3 Service instructeur

Service régional de l'Archéologie de : Téléphone / télécopie	**Bretagne** **02 99 84 59 00 / 02 99 84 59 19**
Dossier suivi par	**Anne Villard**

1.4 Opération

Arrêté préfectoral n°2010-039 du 12/03/2010 reçu à l'Inrap le 18/03/2010.	
Numéro d'opération SRA	
Nature de l'opération	**Diagnostic**
Cadre de l'opération	**milieu rural**
Surface à traiter	**58 619,89 m²**
Calendrier prévisionnel	**A déterminer, à partir du 2ème trimestre 2011**
Responsable pressenti	**Dominique Pouille**

2 . PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

Conformément à l'arrêté de prescription n°2010-039, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

3 . CONTRAINTES TECHNIQUES

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

Direction interrégionale
Grand Ouest
37, rue du Bignon
C.S 67737
35577 CESSON-SÉVIGNÉ CEDEX
tél. 33 (0)2 23 36 00 40
fax 33 (0)2 23 36 00 50
www.inrap.fr

4. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées ce sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5 . VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours ouvrés)

5.1 Tranche ferme correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :

- Encadrement : 7 jours
- Technicien : 7 jours

5.1.2 Phase de post-fouille :

Encadrement : 3 jours

5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 6 jours et 1 transfert (pour l'ouverture)
- Pelle à chenilles : 2 jours (pour le rebouchage)

5.2 Provision correspondant à la caractérisation des sites découverts :

5.2.1 Phase de terrain :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours
- Topographe : 1 jour

5.2.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 5 jours
- Spécialiste : 5 jours (céramologue)
- Dessinateur : 5 jours
- Technicien : 3 jours (traitement des données et du mobilier)
- Topographe : 1 jour

5.3.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 4 jours et 1 transfert (pour l'ouverture)
- Pelle à chenilles : 2 jours (pour le rebouchage)

Fait à Cesson-Sévigné, le 10 juin 2010

Michel BAILLIEU
Adjoint Scientifique et Technique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie
Antiquité,
Moyen-Age,
Moderne

Sujets et thèmes
Urbanisme,
structures
urbaines

La prescription de diagnostic est motivée ici par l'existence d'un environnement archéologique riche. Des découvertes anciennes et nombreuses sont à signaler : notamment une nécropole du haut-Moyen-Age ainsi que les vestiges d'un domaine antique dans les terrains situés immédiatement à l'ouest de ceux-ci (diagnostic en 2006 fouille en 2009/2010).
Un diagnostic mené dans les parcelles situées immédiatement au sud en 2007 a également révélé la présence de vestiges antiques et de l'Age du Fer. Enfin une nécropole antique à incinération a été fouillée en 2009 dans les terrains situés juste au sud-est du projet. L'élément principal à retenir ici est la présence d'un enclos funéraire protohistorique situé dans l'angle nord-est de l'emprise diagnostiquée. Quelques anomalies (dont notamment une fosse) situées dans le même secteur indiquent une occupation ancienne des lieux, toutefois celle-ci ne parait pas être dense ou a en grande partie disparu suite aux labours. Ce diagnostic fournit également une contribution importante pour la compréhension de l'évolution du paysage antique dans ce secteur en apportant des informations permettant de préciser le dossier de la fouille du Bourg-Saint-Père

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Juillet 2011